

# Dispositif de formation Echafaudages de pied – R408

*Document de référence*



**Version2-21.04.2017**

# Sommaire

1. Préambule.....	5
2. La prévention du risque de chute de hauteur.....	6
2.1. Enjeux .....	6
2.2. La démarche de prévention du risque de chute de hauteur.....	7
2.3. Les valeurs, le cadre réglementaire.....	8
3. Le dispositif de formation : une action de prévention à part entière.....	8
3.1. Finalité du dispositif de formation .....	8
3.2. Bénéficiaires du dispositif de formation .....	8
3.3. Domaine d'application : .....	9
3.4. Présentation des domaines de compétences à maîtriser .....	9
Domaines de compétences visés pour le monteur – utilisateur.....	10
Domaines de compétences visés pour le vérificateur interne .....	10
Domaines de compétences visés pour l'utilisateur.....	10
Domaines de compétences visés pour l'utilisateur et vérificateur journalier .....	10
3.5. Présentation des formations .....	11
Formation : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied.....	11
Formation : Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408).....	11
Formation : Utiliser des échafaudages de pied .....	11
Formation : Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied .....	12
3.6. Modalités pédagogiques .....	12
Durées des formations et nombre de stagiaires .....	13
3.7. Contrôle des pré-requis.....	13
Pré-requis complémentaires : .....	14
3.8. Modalités d'évaluation des acquis de formation .....	14
3.9. Maintien et actualisation des compétences .....	15
3.10. Attestations de compétence formation et professionnelle .....	15
3.11. Reconnaissance des formateurs.....	16
3.12. Certification des formateurs.....	16
3.13. Encadrement du dispositif.....	17
3.14. Déploiement du dispositif .....	18
Annexe A : Formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	20
A-1 Référentiel d'activité.....	21
A-2 Référentiel de compétences de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	22
A-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	27
A-4 Fiche descriptive de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	31

A-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition.....	32
A-6 Attestation de compétence formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » .....	33
A-7 Attestation de compétence professionnelle« Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	34
Annexe B : Formation « Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) » .....	35
B-1 Référentiel d'activité.....	36
B-2 Référentiel de compétences de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) » .....	37
B-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) » .....	42
B-4 Fiche descriptive de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) ».....	49
B-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition.....	51
B-6 Attestation de compétence formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) ».....	52
B-7 Attestation de compétence professionnelle «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)» .....	53
Annexe C : Formation « Utiliser des échafaudages de pied » .....	54
C-1 Référentiel d'activité.....	55
C-2 Référentiel de compétences de la formation « Utiliser des échafaudages de pied » .....	56
C-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation « Utiliser des échafaudages de pied » ....	58
C-4 Fiche descriptive de la formation « Utiliser des échafaudages de pied ».....	61
C-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition.....	62
C-6 Attestation de compétence formation « Utiliser des échafaudages de pied » .....	63
C-7 Attestation de compétence professionnelle« Utiliser des échafaudages de pied ».....	64
Annexe D : Formation « Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	65
D-1 Référentiel d'activité.....	66
D-2 Référentiel de compétences de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied».....	67
D-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	71
D-4 Fiche descriptive de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	76
D-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition .....	77
D-6 Attestation de compétence formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	78
D-7 Attestation de compétence professionnelle« Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ».....	79
Annexe E : Formations associées « Monteur-utilisateur » et « Vérificateur » d'échafaudage de pied .....	80
Annexe F : Formations Associées « Monteur-utilisateur d'échafaudage de pied » et « Monteur-vérificateur-utilisateur échafaudage roulant ».....	81
Annexe G : Plateforme pédagogique et matériel associé .....	82

Annexe H : Plans de référence.....	84
H-1 Plan N°1 – Façade à cadres .....	85
H-2 Plan N°2 – Sapine liaisonnée par poutre - Autostable.....	88
H-3 Plan N°3 – Sapine liaisonnée par poutre .....	91
Annexe I : Modèle d’attestation de fin de formation.....	94

## 1. Préambule

La politique de prévention mise en œuvre dans le réseau Assurance maladie-Risques professionnels et l'INRS accorde une grande importance à la formation des salariés aux risques auxquels ils sont exposés à leur poste de travail.

Le code du travail (article R. 4323-69) précise que « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ».

En 2004, la recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied » a défini des référentiels de compétences pour les responsables du montage ou monteurs d'échafaudages mais également pour les responsables de conception, les responsables de réception et de maintenance et pour les personnels travaillant sur les échafaudages.

En 2006, le réseau Assurance maladie-Risques professionnels a mis en place un conventionnement des organismes de formation (liste sur <http://www.ameli.fr/employeurs/prevention/la-formation/la-formation-echafaudages.php>) permettant d'encadrer les formations à dispenser pour le montage, l'utilisation, la vérification et le démontage des échafaudages de pied.

A travers ces formations, ce conventionnement a permis à un grand nombre de salariés d'acquérir des compétences visant à la maîtrise des risques liés à cet équipement de travail conformément aux référentiels de la recommandation R408.

Depuis 2011, pour faire face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau Assurance maladie-Risques professionnels confient à des organismes extérieurs et des entreprises la mise en œuvre de certaines actions de formation via un processus d'habilitation des entités (organisme de formation ou entreprise) par l'Assurance-maladie Risques professionnels et l'INRS.

La démultiplication permet de confier à d'autres entités que les Carsat, Cramif, CGSS et l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) certaines formations tout en garantissant leur qualité.

Ce document porte sur le dispositif d'habilitation des organismes de formation et des entreprises, spécifique aux formations Echafaudages de pied – R408.

A partir du 01/07/2018, ce nouveau dispositif d'habilitation se substituera totalement au conventionnement d'organismes de formation.

Le réseau Assurance maladie-Risques professionnels dénoncera l'ensemble des conventions des organismes de formation à l'échéance du 30/06/2018.

Jusqu'au 30/06/2018, la liste des organismes conventionnés (liste sur <http://www.ameli.fr/employeurs/prevention/la-formation/la-formation-echafaudages.php>) restera disponible.

Pour satisfaire aux exigences du dispositif d'habilitation, l'INRS et l'Assurance maladie-Risques professionnels, ci-après dénommés « réseau prévention », et le Syndicat Français de l'Echafaudages du Coffrage et de l'Etalement (SFECE) se sont associés pour développer cette offre de formation dans le respect des obligations de la formation professionnelle continue et en cohérence avec la recommandation R408 et les dispositions réglementaires afférentes.

Le présent document de référence remplit plusieurs fonctions :

- d'une part, donner de la lisibilité et du sens au dispositif de formation pour le réseau prévention et les partenaires externes en le situant dans le contexte global de prévention du risque de chute de hauteur
- d'autre part, assurer une déclinaison pédagogique et technique en rappelant la démarche de prévention du risque de chute de hauteur, en énonçant les objectifs de

formation visés par le réseau prévention et en décrivant le dispositif de formation et de validation mis en œuvre ainsi que les contenus de formation.

Il décrit plusieurs dispositions technico-pédagogiques :

- des éléments de cadrage du dispositif
- des référentiels : d'activité professionnelle, de compétences, d'évaluation des acquis de la formation
- des modalités pédagogiques.

**Le respect des modalités d'action et de formation décrites ci-après constitue une adhésion aux principes et valeurs promus par le réseau prévention.**

**Le réseau prévention se réserve le droit de modifier à tout moment le présent document, notamment pour prendre en compte les évolutions techniques, réglementaires et pédagogiques, et à moyen terme les enseignements tirés de l'évaluation du dispositif, au regard de son impact en entreprise.**

## 2. La prévention du risque de chute de hauteur

### 2.1. Enjeux

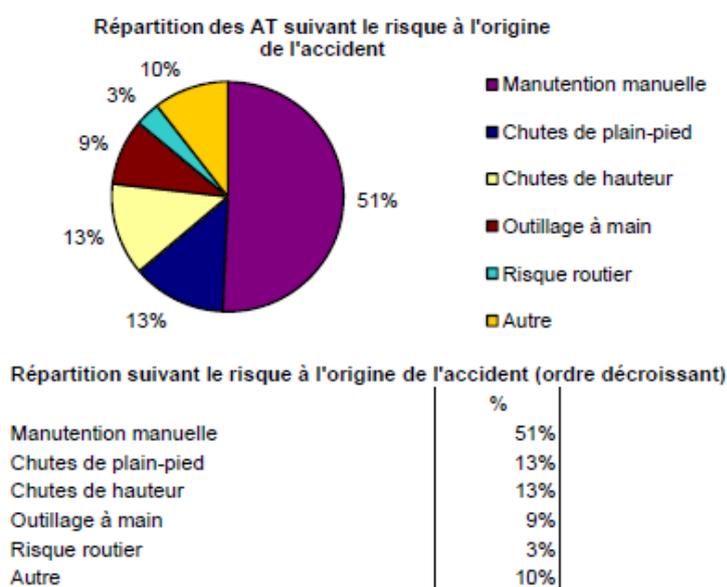
6

**Chaque année, plus de 10 % des accidents du travail avec arrêts sont dus aux chutes de hauteur. Toutes branches d'activités confondues, la chute de hauteur est le 3e risque à l'origine d'accidents du travail.**

Les chutes de hauteur représentent également la 2e cause d'accidents mortels liés au travail.

Ces accidents surviennent dans tous les secteurs d'activité, mais c'est dans le secteur de la construction que l'on constate la plus forte proportion et les conséquences les plus graves.

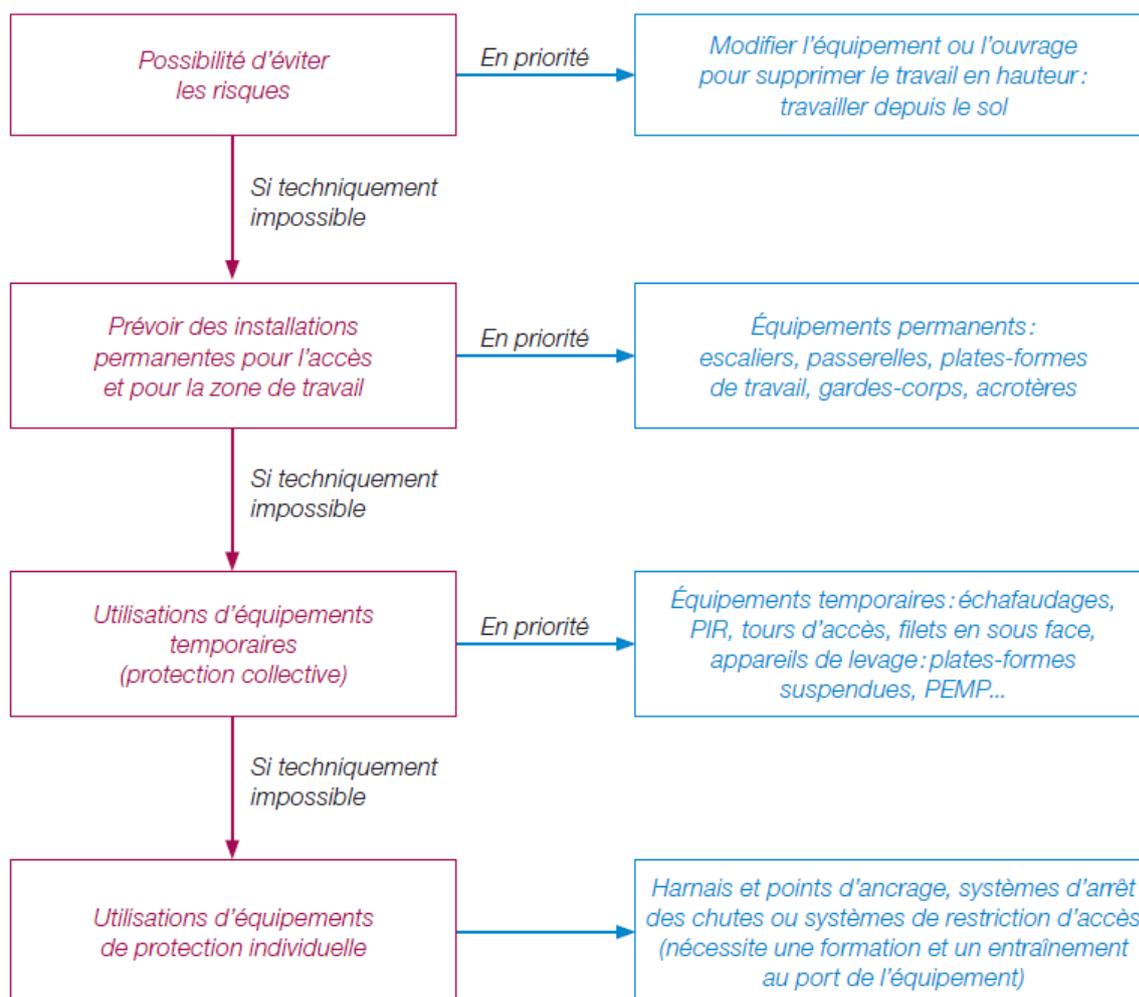
Dans le BTP, 16 % des accidents du travail sont causés par des chutes de hauteur, avec 50 décès annuels sur 144 et près de 3,3 millions de journées de travail perdues par an.



## 2.2. La démarche de prévention du risque de chute de hauteur

La démarche de prévention des risques de chute de hauteur doit s'articuler autour des principes généraux de prévention (extrait ED 6110) :

### Protection contre la chute de hauteur. Logigramme de choix



L'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS ont notamment amélioré la prévention avec l'introduction d'équipements de travail plus sûrs et mieux utilisés.

L'échafaudage est pour de nombreuses activités, notamment pour la construction, l'équipement temporaire de travail de base.

Dans le domaine de l'échafaudage, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS ont agi sur la conception des équipements (Normalisation, Marquage NF...), et sur l'utilisation (Recommandations et référentiels de compétences).

## 2.3. Les valeurs, le cadre réglementaire

Afin de répondre aux enjeux rappelés précédemment, l'ensemble du dispositif proposé dans ce document de référence repose sur des valeurs et des principes fondamentaux partagés par les acteurs du réseau prévention (CNAMTS/DRP, CARSAT/CRAMIF/CGSS, EUROGIP et INRS).

Il s'agit des « **Valeurs essentielles** » (la personne, la transparence, le dialogue social) et des « Principes et pratiques recommandés pour l'évaluation des risques professionnels » - ED INRS 902. L'ensemble s'inscrit dans le cadre général des **principes de prévention** issus de la loi du 31 décembre 1991 transposant la directive cadre 89/391/CEE du 12 juin 1989 qui concernent la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail.

La formation est un moyen fort, prioritaire, de promotion et de diffusion de la prévention, et d'acquisition des compétences permettant de travailler en sécurité.

## 3. Le dispositif de formation : une action de prévention à part entière

### 3.1. Finalité du dispositif de formation

Dans la continuité des référentiels définis par la recommandation R408, le dispositif de formation proposé doit accompagner la montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'entreprise œuvrant dans le domaine des échafaudages, en favorisant l'autonomie et la pérennité de la démarche au sein de l'entreprise.

8

Par son architecture et ses modalités d'organisation, le dispositif élaboré par l'INRS et l'Assurance maladie – Risques professionnels a la volonté :

- d'accompagner tous les acteurs de l'entreprise dans le développement de compétences notamment en prévention pour ce qui concerne la mise en œuvre des échafaudages.
- de répondre aux besoins et aux spécificités du plus grand nombre d'entreprises mettant en œuvre des échafaudages conformément à la notice du fabricant.

### 3.2. Bénéficiaires du dispositif de formation

La recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied » a défini des référentiels de compétences correspondant à des activités dans le cadre de la mise en œuvre d'échafaudage.

Le dispositif de formation concerne les salariés des entreprises et les travailleurs indépendants, amenés à réaliser les activités suivantes :

- Le montage et le démontage d'échafaudages de l'entreprise
- La vérification réglementaire d'échafaudages (et la réception) de l'entreprise
- L'utilisation d'échafaudages (ou le travail sur échafaudages)
- La vérification journalière d'échafaudages (ou la maintenance)

**Pour les activités de montage/démontage et de vérification réglementaire**, ce dispositif de formation ne s'applique qu'aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

**Ce dispositif de formation ne couvre pas** les activités de montage/démontage et de vérification mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur supérieure à 24m et/ou montés dans des configurations non prévues par la notice technique du fabricant. Pour ces activités, les entreprises pourront s'adresser à un organisme de Formation reconnu par le SFECE.

Les travailleurs bénéficiaires d'une formation sont identifiés comme appartenant à l'une des quatre catégories de publics suivants :

- **monteur-utilisateur,**
- **vérificateur interne,**
- **utilisateur,**
- **utilisateur et vérificateur journalier (au sens de l'arrêté du 21 décembre 2004).**

**Les référentiels d'activité** pour chacun de ces quatre publics sont consignés en annexes au présent document.

**L'activité de conception d'échafaudages n'est pas prise en compte dans ce dispositif de formation.**

Afin de former un responsable de la conception d'échafaudages, les entreprises pourront s'adresser à un organisme de Formation reconnu par le SFECE.

### **3.3. Domaine d'application :**

Extrait R408 : « Un échafaudage de pied est un échafaudage en structure métallique construite à partir d'éléments préfabriqués, reposant au sol ou sur des appuis solides par l'intermédiaire de platines et vérins. Il est généralement ancré à l'ouvrage. Cette structure est équipée de planchers de travail et de moyens d'accès.. »

Ne sont pas visés par ce dispositif de formation :

- les échafaudages de pied " tubulaires " dont la structure est composée uniquement de tubes et colliers
- les échafaudages roulants (voir Dispositif de formation - Echafaudages roulants – R457)

### **3.4. Présentation des domaines de compétences à maîtriser**

Les **domaines de compétences** définissent l'architecture du socle de compétences nécessaires pour que chacun des quatre publics puisse intervenir en garantissant sa santé et celle des personnes présentes dans l'environnement de l'intervention. Ces grands domaines de compétences se déclinent eux-mêmes en un certain nombre de compétences majeures. Elles sont définies pour chacun des quatre publics et traduites en compétences professionnelles. Les **référentiels de compétences** complets sont consignés en annexes au présent document.

## Domaines de compétences visés pour le monteur – utilisateur

Cette formation s'adresse aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

<b>Compétence 1</b>	Se situer et être acteur de la prévention des risques
<b>Compétence 2</b>	Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
<b>Compétence 3</b>	Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
<b>Compétence 4</b>	Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Voir annexe A

**Le monteur dispose des compétences de l'utilisateur et vérificateur journalier.**

## Domaines de compétences visés pour le vérificateur interne

Cette formation s'adresse aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

<b>Compétence 1</b>	Se situer et être acteur de la prévention des risques
<b>Compétence 4</b>	Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
<b>Compétence 5</b>	Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

Voir annexe B

**Le vérificateur dispose des compétences du vérificateur journalier et des compétences de l'utilisateur limitées à la mission de vérificateur.**

## Domaines de compétences visés pour l'utilisateur

<b>Compétence 1</b>	Se situer et être acteur de la prévention des risques
<b>Compétence 4</b>	Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Voir annexe C

## Domaines de compétences visés pour l'utilisateur et vérificateur journalier

<b>Compétence 1</b>	Se situer et être acteur de la prévention des risques
<b>Compétence 3</b>	Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
<b>Compétence 4</b>	Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Voir annexe D

## 3.5. Présentation des formations

---

### Formation : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

---

#### **Public**

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

#### **Finalité de la formation**

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous.

- Montage façade avec console
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

### Formation : Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)

---

#### **Public**

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner<sup>(1)</sup> une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.*

#### **Finalité de la formation**

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la recommandation R408:

- Réceptionner<sup>(1)</sup> l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage<sup>(2)</sup> d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

*(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état*

*(2) Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.*

### Formation : Utiliser des échafaudages de pied

---

#### **Public**

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.

#### **Finalité de la formation**

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.

## Formation : Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

---

### Public

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

### Finalité de la formation

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

**L'ensemble des fiches descriptives de ces actions de formation est consigné en annexes au présent document.**

### 3.6. Modalités pédagogiques

---

La dynamique du dispositif formatif repose sur une logique de **formation en lien avec l'activité professionnelle**. L'utilisation d'une plateforme pédagogique, permettant la réalisation des travaux pratiques, est obligatoire.

Les **fiches descriptives** des prescriptions concernant la conception et l'utilisation de la plateforme pédagogique (Locaux, Echafaudages, matériels...) sont consignées en annexes au présent document.

12

Les stagiaires doivent être amenés à développer leurs savoirs faire de **manière pratique** grâce à l'alternance entre les apports dispensés en salle et les mises en situation sur la plateforme pédagogique.

La partie théorique représentera 30% à 50% du temps total de la formation.

La partie pratique représentera 50% à 70% du temps total de la formation et sera réalisée sur la plate-forme pédagogique.

Le formateur doit adapter ses formations (choix des mises en situation, études de cas et exemples cités) aux activités des stagiaires. Pour se faire, il est recommandé de questionner l'entreprise, en amont de l'action de formation, afin d'avoir des éléments concrets sur les futures missions et configurations futures du travail des stagiaires.

## Durées des formations et nombre de stagiaires

Les effectifs (minimum et maximum) de chacune des formations sont fixés pour des raisons pédagogiques.

	DURÉES MINIMALES	NOMBRE DE STAGIAIRES par formateur
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	<b>2 journées</b> Soit 14 heures	<b>8 stagiaires maximum</b>
Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)	<b>2 journées</b> Soit 14 heures	<b>10 stagiaires maximum</b>
Utiliser des échafaudages de pied	<b>0.5 journée</b> Soit 3.5 heures	<b>10 stagiaires maximum</b>
Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	<b>1 journée</b> Soit 7 heures	<b>10 stagiaires maximum</b>

Le nombre minimum de stagiaires est fixé à 3 pour l'ensemble des formations

**Nota1 :** Dans le cas où la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » (2 jours) et la formation « Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) » (2 jours) sont associées la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours pour 8 stagiaires maximum.

**Nota2 :** Dans le cas où la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » (2 jours) et la formation « Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants » (2 jours) sont associées la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours pour 8 stagiaires maximum.

**Pour pouvoir dispenser cette association de formations, la structure habilitée doit être habilitée Echafaudages de pied R408 et Echafaudages roulants R457**

En cas de différentiel entre la demande de formation et les référentiels (niveaux de pré-requis insuffisants des stagiaires, activités particulières de l'entreprise...) les contenus des référentiels ne pouvant pas être modifiés, les durées devront être revues à la hausse.

### 3.7. Contrôle des pré-requis

L'entité devra s'assurer que le stagiaire dispose des prérequis en adéquation avec la formation dispensée.

Pour l'ensemble des formations, le stagiaire doit :

- avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (sauf pour les utilisateurs).

Pour les formations des salariés ayant à effectuer des opérations de montage ou démontage d'échafaudages :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur

## Pré-requis complémentaires :

---

### **Formation : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied**

- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

**Nota :** Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

*Il est préconisé de former en tant qu'utilisateur a minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'un échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.*

### **Formation : Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)**

- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- maîtriser :
  - la langue française parlée et écrite.
  - les mathématiques élémentaires.
  - la lecture courante de plans.

14

## **3.8. Modalités d'évaluation des acquis de formation**

---

Les référentiels d'évaluation sont définis en annexe.

L'évaluation des acquis de la formation sera construite pour être au plus proche des situations que le salarié sera amené à rencontrer au cours de sa mission.

Les modes d'évaluation sont les suivants :

- Une **évaluation des connaissances** du stagiaire.
- Une **évaluation des savoir-faire** du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) **obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail** (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

Les modalités appropriées de réalisation de l'épreuve d'évaluation des connaissances seront définies par l'entité conformément au référentiel d'évaluation (questionnaire écrit à choix multiple/à réponses courtes, questionnement oral...).

Les modalités de réalisation de l'épreuve d'évaluation des savoir-faire seront également définies par l'entité (organisme de formation ou entreprise) conformément au référentiel d'évaluation en respectant l'obligation d'évaluer le stagiaire au plus proche de sa situation de travail.

L'entité devra définir et proposer une grille d'évaluation des savoir-faire.

### **3.9. Maintien et actualisation des compétences**

---

Il n'est pas précisé dans ce document de durée de validité de la formation.

L'article R4323-3 du Code du travail précise que : « La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. »

Par conséquent, la périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

L'évaluation des acquis lors d'une formation « Maintien et Actualisation des Compétences » est la même que celle lors d'une formation initiale.

### **3.10. Attestations de compétence formation et professionnelle**

---

La validation des compétences est attestée par la délivrance au salarié d'une attestation de compétence formation. L'employeur dispose d'une copie de cette attestation de compétence formation – cf annexe A6/B6/C6/D6.

Au vu de cette attestation de compétence formation et conformément à la recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied », l'employeur délivre une attestation de compétence professionnelle - cf annexe A7/B7/C7/D7.

### 3.11. Reconnaissance des formateurs

---

La reconnaissance des formateurs est prononcée par les CARSAT/CRAMIF/CGSS/INRS suite aux validations successives des 3 étapes suivantes :

#### **Etape 1 : justification des pré-requis (sur pièces)**

Le formateur devra :

- Justifier d'une expérience récente de formateur d'adulte d'au moins 2 ans ; ou avoir suivi une formation de formateur dans les 2 dernières années.

**ET**

- Justifier d'une expérience professionnelle récente d'au moins de 2 ans dans le domaine des échafaudages de pied (formateur ou utilisateur ou monteur)

ou

- Avoir déjà formé dans le domaine de l'échafaudage de pied, dans un organisme de formation conventionné/habilité R408

ou

- Avoir suivi une formation de formateur « ECHAFAUDAGE de Pied ».

**ET**

- Présenter une attestation de fin de formation « Bases en prévention » selon le référentiel national dispensée par l'INRS dans le dispositif d'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels », Ou avoir suivi la formation « Obtenir les compétences de bases en prévention » en présentiel, selon le référentiel national de compétences de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS ».

**ET**

- Avoir obtenu les attestations de fin de formation validant les acquis dans les domaines du montage **et** de la vérification (réception-maintenance au sens de la R408) suite à une formation délivrée par un organisme conventionné/habilité R408.

**Nota :** Le CQP « Monteur d'échafaudages » obtenu à partir du 01/01/2004 dispense de l'attestation de fin de formation dans le domaine du montage.

16

#### **Etape 2 : participation à la journée de présentation du dispositif**

Le formateur devra participer à la journée à « Déployer les formations « Echafaudages » R408 de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS » organisée par les CARSAT/CRAMIF/CGSS/INRS. (ou justifier d'une participation datant de moins de 2 ans).

#### **Etape 3 : test d'évaluation des connaissances**

Le formateur devra avoir réussi le test d'évaluation des connaissances « Formateur Echafaudages R408 de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS » organisée par les CARSAT/CRAMIF/CGSS/INRS en partenariat avec LE SFECE (réalisé depuis moins de 4 ans).

**Nota :** L'attestation de réussite « Formateur SFECE » datant de moins de 4 ans dispense de ce test.

### 3.12. Certification des formateurs

---

Dans la période des 5 ans suivant la mise en place du dispositif, l'INRS et l'Assurance maladie – Risques professionnels mettront en œuvre un dispositif de certification des « formateurs Echafaudages R408 ».

Les critères de reconnaissance décrits au point 3.11 seront les pré-requis de cette formation.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les formateurs en activité « Echafaudages R408 » devront être certifiés.

### 3.13. Encadrement du dispositif

---

Les principaux acteurs concernés par le déploiement du dispositif sont :

La CNAMTS-DRP

- Assure la promotion du dispositif au sein du réseau prévention et auprès de ses partenaires (fédérations et représentations professionnelles...).

L'INRS

- Assure l'ingénierie pédagogique et l'élaboration d'outils pédagogiques en partenariat avec le SFECE.
- Accompagne la phase de déploiement du dispositif.
- Assure la gestion du dispositif.
- Assure le suivi du déploiement du dispositif et son évolution.

Le SFECE en partenariat avec l'INRS

- Participe à l'ingénierie pédagogique et l'élaboration d'outils pédagogiques en partenariat avec l'INRS.
- Participe au déploiement de la formation.
- Réalise le test d'évaluation des acquis « Formateur Echafaudages R408 de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS ».
- Communique sur le dispositif vers les partenaires de la branche du BTP (dont services de santé au travail, OPCA...)

La Commission Nationale d'Habilitation (CNH)

- Instruit les demandes d'habilitation après avis des CARSAT/CRAMIF/CGSS.
- Délivre les habilitations et le cas échéant les suspend sous la responsabilité de l'INRS.

Les services formation des CARSAT/CRAMIF/CGSS

- Réalisent la journée « Déployer les formations « Echafaudages » R408 de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS » à destination des formateurs.
- Réceptionnent les demandes d'habilitation et les instruisent.
- Accompagnent si nécessaire l'entité demandeuse.
- Emettent un avis sur les dossiers qui leur sont soumis.
- Assurent la promotion du dispositif dans leur région.
- Accompagnent et contrôlent les entités dans la demande d'habilitation et dans la mise en œuvre des formations.
- Informent la CNH de tout manquement au cadre de référence.

Les organismes de formation et les entreprises habilité(e)s

- Respectent les conditions de leur habilitation
- Proposent les formations du dispositif « Echafaudages de pied – R408 » et les animent grâce à des formateurs reconnus (certifiés dans un second temps).
- S'engagent à respecter les modalités de mise en œuvre de ces formations conformément au présent document de référence et au cahier des charges de l'habilitation.

Les entreprises

- Favorisent l'accès à la formation, au perfectionnement et à l'actualisation des compétences de leurs salariés. Pour ce faire, elles disposent :
  - o de l'offre de service du réseau prévention
  - o du présent document comme guide à l'élaboration de leur plan de formation

### 3.14. Déploiement du dispositif

---

L'Assurance maladie-Risques Professionnels et l'INRS proposent aux entreprises, désireuses de bénéficier de formations reconnues, un réseau d'organismes de formation partenaires habilités.

Les employeurs bénéficieront ainsi d'un réseau d'organismes de formation déployant les formations au montage, à la vérification et à l'utilisation des échafaudages conformément aux exigences du dispositif national.

L'habilitation constitue un repère qualitatif contribuant à la visibilité des organismes de formation référencés.

#### **Dispositif d'habilitation des organismes de formation et entreprises**

La procédure et les conditions à remplir pour l'habilitation sont définies dans le cahier des charges relatif à une demande d'habilitation d'un organisme de formation Echafaudages de pied – R408. Ce cahier des charges est téléchargeable sur le site de l'INRS ([www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

La liste des organismes et entreprises habilité(e)s est établie et mise à jour par l'INRS. Elle est disponible sur le site de l'INRS.

*Jusqu'au 30/06/2018, la liste des organismes conventionnés (liste sur <http://www.ameli.fr/employeurs/prevention/la-formation/la-formation-echafaudages.php>) restera disponible.*

Le réseau prévention, est chargé de veiller au respect du cahier des charges et statue sur l'attribution, le maintien, la suspension ou le retrait de l'habilitation.

18

#### **Gestion administrative**

##### **1/ Suivi du déploiement**

Le **suivi du déploiement** du dispositif de formation sera assuré par les CARSAT/CRAMIF/CGSS et l'INRS (Département Formation). A cet effet, les entités habilitées s'engagent à déclarer dans l'outil FORPREV les ouvertures de sessions, l'enregistrement des stagiaires, la clôture des sessions et l'enregistrement des résultats.

##### **2/ Attestation de compétence formation**

A l'issue de la formation, le stagiaire dont les compétences sont validées par l'entité, reçoit de celle-ci une attestation de compétence formation (voir annexes) comportant notamment les informations suivantes :

- Le nom, la raison sociale et l'adresse de l'entité;
- La signature du responsable de l'entité et le cachet de l'entité ;
- Le numéro d'habilitation de l'entité ;
- Le nom et la qualité du formateur ;
- Le titre de la formation suivie ;
- La mention des compétences acquises

---

# *Annexes*

---

## **Annexe A : Formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »**

A-1 REFERENTIEL D'ACTIVITE

A-2 REFERENTIEL DE COMPETENCES

A-3 REFERENTIEL D'EVALUATION DES ACQUIS

A-4 FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

A-5 MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION

A-6 ATTESTATION DE COMPETENCE FORMATION

A-7 ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

## A-1 Référentiel d'activité

Cette formation vise les salariés appelés à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Dans le cadre de leur activité professionnelle, ces salariés sont amenés à :

Missions	Activités
<b>Agir en acteur responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver sa santé et celle des autres travailleurs ;</li></ul>
<b>Installer/désinstaller un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparer et installer le chantier ;</li><li>• Réceptionner décharger et stocker le matériel</li><li>• Implanter l'échafaudage de pied ;</li><li>• Monter l'échafaudage de pied;</li><li>• Elinguer et treuiller le matériel ;</li><li>• Contrôler le bon montage de l'échafaudage de pied ;</li><li>• Démonter l'échafaudage de pied ;</li><li>• Replier le chantier ;</li><li>• Communiquer et rendre compte ;</li></ul>
<b>Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier l'échafaudage ;</li><li>• Valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie ;</li></ul>
<b>Réaliser des travaux sur l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied ;</li></ul>

## A-2 Référentiel de compétences de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

<b>Domaine de compétence 1</b> <b>Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appréhender les enjeux de la prévention</li> <li>➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs</li> <li>➤ Communiquer - rendre compte               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le responsable du chantier.</li> <li>- Savoir réagir en cas de danger immédiat.</li> <li>- Savoir réagir en cas d'accident</li> </ul> </li> <li>➤ Signaler les situations dangereuses</li> <li>➤ Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réglementation</li> <li>- enjeux de la prévention : humain, juridique, économique.</li> <li>- risque de chute de hauteur dans le BTP (statistiques, coûts...)</li> <li>- constructeur/employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier,...)</li> <li>- les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.</li> <li>- concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur</li> <li>- opérateur (dont le droit de retrait),</li> <li>- alerter les secours</li> <li>- notions d'accident du travail (phénomène d'apparition du dommage - pluricausalité)</li> <li>- situations dangereuses appliquées au métier</li> <li>- risques et mesures de prévention appliqués à l'activité</li> </ul>	45'	

<b>Domaine de compétence 2</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>2.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les différents types d'échafaudages</li> <li>➤ Identifier leur domaine d'utilisation.</li> <li>➤ Identifier les éléments d'un échafaudage</li> <li>➤ Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echafaudages à cadres</li> <li>- Echafaudages multidirectionnels,</li> <li>- Domaine d'utilisation de chacun</li> <li>- Capacité portante et classe d'échafaudages</li> <li>- Terminologie</li> <li>- Configurations particulières (porte-à-faux, déport...)</li> <li>- Protection collective des monteurs (échafaudages Montage-Démontage en Sécurité MDS)</li> </ul>	45'	
<b>2.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comprendre une notice du fabricant</li> <li>➤ Exploiter une notice du fabricant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des textes, dessins et plans figurant dans une notice</li> <li>- Configuration ancrages selon montages spécifiques</li> <li>- Cinématique de montage/démontage</li> </ul>	30'	30'
<b>2.3. Préparer le montage</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménager l'aire de travail</li> <li>➤ Réceptionner le matériel</li> <li>➤ Vérifier l'état du matériel</li> <li>➤ Sélectionner l'outillage</li> <li>➤ Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des zones (travail, stockage...)</li> <li>- Balisage et signalisation du chantier</li> <li>- Conditionnement et stockage du matériel</li> <li>- Vérification (cas de rebut)</li> <li>- Outillage</li> <li>- Equipements de Protection Individuelle (Casques, chaussures gants, tenue de travail...)</li> <li>- Dispositifs de protection individuelle contre les chutes de hauteur</li> <li>- Possibilité d'ancrage sur échafaudages</li> </ul>	45'	45'

<b>Domaine de compétence 2 (suite)</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur.</li> <li>➤ Utiliser l'outillage</li> <li>➤ Implanter l'échafaudage</li> <li>➤ Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)</li> <li>➤ Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux</li> <li>➤ Mettre en œuvre et apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages</li> <li>➤ Apposer le(s) panneau(x) indicateur(s) des charges d'exploitation</li> <li>➤ Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI (Casques, chaussures gants, tenue de travail...)</li> <li>- Dispositifs de protection individuelle contre les chutes de hauteur</li> <li>- Possibilité d'ancrage sur échafaudages</li> <li>- Outillage</li> <li>- Choix des appuis</li> <li>- Calage</li> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Cinématique de montage/démontage</li> <li>- Poteaux/cadres</li> <li>- Garde-corps</li> <li>- Planchers préfabriqués</li> <li>- Contreventement (rôle et disposition)</li> <li>- Accès (positionnement et protection)</li> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Montages spécifiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Console,</li> <li>○ Porte à faux</li> <li>○ Poutre de franchissement</li> <li>○ Levage de charge par potence</li> </ul> </li> <li>- élingage/treuillage</li> <li>- Ancrages (chevilles, vérins...)</li> <li>- Utilisation d'un extractomètre</li> <li>- Amarrages (rôle)</li> <li>- Vérification du bon montage et de la résistance</li> <li>- Charges d'exploitation</li> <li>- Auto-contrôle de l'échafaudage après montage</li> </ul>	45'	7h

<b>Domaine de compétence 3</b> <b>Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>3.1. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification</li> <li>➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité civile et pénale</li> <li>- Délégation de pouvoir en matière de S&amp;ST</li> <li>- Réglementation spécifique aux échafaudages</li> <li>- Contenu des vérifications</li> </ul>	15'	
<b>3.2. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments</li> <li>➤ Vérifier l'implantation de l'échafaudage</li> <li>➤ Vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective</li> <li>➤ Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher</li> <li>➤ Vérifier l'absence d'encombrement des planchers</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages</li> <li>➤ Vérifier le positionnement/nombre et le bon montage des contreventements</li> <li>➤ Vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès</li> <li>➤ Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles</li> <li>➤ Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles</li> <li>➤ Vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure</li> <li>➤ Rendre compte en cas d'anomalie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Calage</li> <li>- Continuité des garde-corps</li> <li>- Verrouillage anti-soulèvement</li> <li>- Trappes</li> <li>- Positionnement/nombre des ancrages et amarrages</li> <li>- Vérification du bon montage et de la résistance</li> <li>- Positionnement/nombre des contreventements</li> <li>- Bon montage des contreventements</li> <li>- Montage de la 3ème lisse</li> </ul>	30'	30'

<b>Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>Éléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage</li> <li>➤ Respecter les limites de charges</li> <li>➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité</li> <li>➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes (fermeture après utilisation).</li> <li>- les limites de charges des planchers d'échafaudages (en cas de stockage de matériaux).</li> <li>- mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.</li> <li>- remise en place aussitôt que possible des mesures de protection collectives qui ont été déplacées.</li> <li>- prévention des risques pour les travailleurs avoisinant (chutes d'objets, effondrement de charges).</li> </ul>	15'	15'



<b>Domaine de compétence 2</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied</b> <b>conformément à la notice du fabricant</b>		<b>Conditions d'acquisitions :</b> <b><u>7 indicateurs incontournables acquis</u></b>	
<b>2.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Identifier les différents types d'échafaudages	- différencie les 2 types d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier leur domaine d'utilisation.	- choisit le type d'échafaudage le mieux adapté par rapport à une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier les éléments d'un échafaudage	- identifie 7 parmi 10 des principaux éléments d'un échafaudage, parmi notamment : . Cale d'appui . Vérin de pied . Poteau . Cadre . Plateau . Garde-corps . Lisse . Sous-lisse Plinthe . Contreventement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Exploiter une notice du fabricant	- Retrouve une caractéristique technique dans la notice . nombre et position des ancrages, . position des contreventements, . point d'accrochage harnais...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.3. Préparer le montage</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Vérifier l'état du matériel	- cite 6 défauts justifiant la mise au rebut, parmi notamment : . éléments (poteaux, lisses, cadres) déformés . éléments avec amorce de rupture suite à des chocs . éléments réparés . éléments corrodés . zone d'assemblage par soudure déformée ou fissurée . planchers détériorés verrouillage des éléments inefficace, . système de fermeture automatique des trappes inopérant . éléments de marques différentes...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages	- identifie les ancrages adaptés aux supports courants . cheville chimique – maçonnerie pleine et creuse, . cheville mécanique - béton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied (suite)	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
<p>➤ Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.</p>	<p>- identifie 7 non-conformités de montage proposées sur 10 propositions, parmi notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. absence d'éléments assurant la protection collective</li> <li>. absence de la 3ème lisse sur les travées d'accès</li> <li>. discontinuité des planchers</li> <li>. absence/manque de contreventements</li> <li>. calage non conforme (vis de vérin trop sortie, calage sur corps creux, empilage excessif de cales),</li> <li>. ancrage mal monté</li> <li>. nombre d'ancrage insuffisant,</li> <li>. distance &gt; à 20 cm de la façade sans protection</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Domaine de compétence 3</b> <b>Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied</b>		<b>Conditions d'acquisitions :</b> <b>2 indicateurs incontournables acquis</b>	
3.1. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
<p>➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages</p>	<p>- cite 3 des 4 vérifications réglementaires des échafaudages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. vérification de mise en service</li> <li>. vérification de remise en service</li> <li>. vérification trimestrielle</li> <li>. vérification journalière</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
	<p>- cite 7 points de la vérification journalière (cf détails de la compétence 3.2)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Domaine de compétence 4</b> <b>Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>Conditions d'acquisitions :</b> <b>2 indicateurs incontournables acquis</b>	
4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
<p>➤ Respecter les limites de charges</p>	<p>- justifie le bon choix du type et de la classe d'échafaudage à utiliser pour une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers</p>	<p>- cite 1 situation dangereuse générée par le travail sur échafaudage parmi notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. chute d'objets</li> <li>. effondrement de charge</li> <li>. projection de matière</li> </ul> <p>- cite 1 situation dangereuse de co-activité parmi notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. superposition de tâches</li> <li>. circulation d'engins</li> <li>. activité d'engins de levage (grues)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Référentiel d'évaluation des savoir-faire (au plus proche de situations réelles de travail)

La mise en œuvre de l'évaluation des savoir-faire est **obligatoirement réalisée lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail** (sur la plateforme pédagogique équipée d'échafaudages).

L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur
- erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Pour chaque sous-compétence à acquérir, les indicateurs de réussite sont les suivants :

- deux erreurs mineures au maximum,
- aucune erreur majeure.

<b>Domaine de compétence 2</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant</b>		<b>Conditions d'acquisitions :</b> <b><i>8 indicateurs incontournables acquis</i></b>	
<b>2.3. Préparer le montage</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Aménager l'aire de travail	- met en place le balisage et la signalisation adaptés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur..	- utilise les EPI pendant les parties pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- utilise les dispositifs de protection individuelle contre les chutes de hauteur pendant les parties pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Implanter l'échafaudage	- implante une travée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied (situation de montage à renseigner)	- monte ou démonte un niveau <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cadre,</li> <li>○ Multi-directionnel</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- monte ou démonte un montage spécifique <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Console,</li> <li>○ Porte à faux</li> <li>○ Poutre de franchissement</li> <li>○ Levage de charge par potence</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage	- réalise un élingage adapté (élingue et mode d'élingage adapté)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.	- justifie la conformité et/ou la non-conformité du montage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Domaine de compétence 4</b> <b>Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>Conditions d'acquisitions :</b> <b><i>3 indicateurs incontournables acquis</i></b>	
<b>4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage	- accède et circule en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- ne génère pas de risque pour les travailleurs avoisinants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité	- maintient l'échafaudage en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## A-4 Fiche descriptive de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

---

### **Public**

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

### **Pré requis**

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

### **Finalité de la formation**

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

### **Objectifs**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### **Contenu**

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

### **Nombre de stagiaires :**

De 3 stagiaires au minimum à 8 stagiaires au maximum par formateur

### **Méthodes pédagogiques**

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

*Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

### **Durée**

2 jours (soit 14 heures) minimum.

*Nota : au-delà de 5 stagiaires, le temps de formation devra être augmenté.*

### **Validation**

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

## A-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition

---

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité nécessaire pour réaliser a minima un montage à cadres et un montage multidirectionnel décrits ci-dessous.

### **Cas pratiques à mettre en œuvre présentant des configurations MDS sur les parties courantes :**

-Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

-Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Des plans de référence sont fournis en Annexe H.

**L'ensemble des stagiaires, répartis par groupes de 4 stagiaires maximum, devra participer à chaque atelier.**

## A-6 Attestation de compétence formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

### Attestation de compétence formation

### Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*

De l'organisme de formation : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

*Habilité ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS / INRS(\*) : n° .....*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom,*

- A suivi la formation :
  - « libellé de la formation »
  - de X jours du *JJ/MM/AAAA* au *JJ/MM/AAAA*
  - réalisée par *Nom, Qualité du formateur*
  - à *Nom et adresse de la plate-forme*
  
- Et a acquis les connaissances et des savoir-faire en vue de
  - **Monter et démonter un échafaudage de pied (à cadres et multidirectionnel) conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous.**
    - **Montage façade avec console**
    - **Montage porte à faux,**
    - **Montage poutre de franchissement,**
    - **Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage**
  
  - **Utiliser et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.**

33

délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

(Cachet de l'ORGANISME)

(Signature)

*M. / Mme Nom Prénom*

*Responsable de l'Organisme (ou délégataire)*



(\*) L'INRS / Assurance maladie – Risques professionnels développe la culture prévention en confiant la mise en œuvre de formations à des organismes habilités.

Pour cette raison, cette formation vise l'acquisition de compétences en santé et sécurité au travail dans l'activité professionnelle.

## A-7 Attestation de compétence professionnelle« Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

### Attestation de compétence professionnelle (Autorisation à réaliser la mission confiée)

#### Monteur – Utilisateur et Vérificateur journalier Echafaudages de pied – R408

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*  
De l'entreprise : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du salarié*

- A été déclaré médicalement apte le JJ/MM/AAAA
- A suivi une formation et a acquis les connaissances et les savoir-faire le JJ/MM/AAAA Par *Organisme Formation (voir Attestation de compétence formation)*

En foi de quoi j'autorise *M. / Mme Nom Prénom, fonction* dans le cadre de son activité professionnelle à :

34

- **Monter et démonter un échafaudage de pied (à cadres et multidirectionnel) conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous.**
  - **Montage façade avec console**
  - **Montage porte à faux,**
  - **Montage poutre de franchissement,**
  - **Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage**
- **Utiliser et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.**

Attestation de compétence professionnelle délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

(Cachet de l'entreprise)  
(Signature)  
*M. / Mme Nom Prénom*  
*Chef d'entreprise (ou délégataire)*

## **Annexe B : Formation « Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »**

B-1 REFERENTIEL D'ACTIVITE

B-2 REFERENTIEL DE COMPETENCES

B-3 REFERENTIEL D'EVALUATION DES ACQUIS

B-4 FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

B-5 MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION

B-6 ATTESTATION DE COMPETENCE FORMATION

B-7 ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

## B-1 Référentiel d'activité

Cette formation vise les salariés désignés par le chef d'entreprise appelés à réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Elle vise également les salariés ayant à réceptionner(1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Et elle vise également tout salarié ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.*

*(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état*

Dans le cadre de leur activité professionnelle, ces salariés sont amenés à :

36

Missions	Activités
<b>Agir en acteur responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver sa santé et celle des autres travailleurs ;</li></ul>
<b>Vérifier un échafaudage de pied conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recueillir les éléments permettant de réaliser la mission ;</li><li>• Réaliser l'examen d'adéquation de l'échafaudage ;</li><li>• Réaliser l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage ;</li><li>• Réaliser l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage ;</li><li>• Donner un avis sur le maintien en service de l'échafaudage et le cas échéant en spécifiant les réserves ;</li><li>• Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception;</li><li>• Communiquer et rendre compte ;</li></ul>
<b>Réaliser des vérifications sur l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied ;</li></ul>

## B-2 Référentiel de compétences de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »

<b>Domaine de compétence 1 Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appréhender les enjeux de la prévention</li> <li>➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs</li> <li>➤ Communiquer - rendre compte               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le responsable du chantier.</li> <li>- Savoir réagir en cas de danger immédiat.</li> <li>- Savoir réagir en cas d'accident</li> </ul> </li> <li>➤ Signaler les situations dangereuses</li> <li>➤ Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réglementation</li> <li>- enjeux de la prévention : humain, juridique, économique.</li> <li>- risque de chute de hauteur dans le BTP (statistiques, coûts...)</li> <li>- constructeur/employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier,...)</li> <li>- les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.</li> <li>- concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur</li> <li>- opérateur (dont le droit de retrait),</li> <li>- alerter les secours</li> <li>- notions d'accident du travail (phénomène d'apparition du dommage - pluricausalité)</li> <li>- situations dangereuses appliquées au métier</li> <li>- risques et mesures de prévention appliqués à l'activité</li> </ul>	45'	

<b>Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.</li> <li>➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage</li> <li>➤ Respecter les limites de charges</li> <li>➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité</li> <li>➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements de Protection Individuelle (Casques, chaussures gants, tenue de travail...)</li> <li>- les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes (fermeture après utilisation).</li> <li>- les limites de charges des planchers d'échafaudages (en cas de stockage de matériaux).</li> <li>- mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.</li> <li>- remise en place aussitôt que possible des mesures de protection collectives qui ont été déplacées.</li> <li>- prévention des risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges).</li> </ul>	15'	30'

<b>Domaine de compétence 5</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>5.1. Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les différents types d'échafaudages</li> <li>➤ Identifier leur domaine d'utilisation.</li> <li>➤ Identifier les éléments d'un échafaudage</li> <li>➤ Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echafaudages à cadres</li> <li>- Echafaudages multidirectionnels,</li> <li>- Domaine d'utilisation de chacun</li> <li>- Capacité portante et classe d'échafaudages</li> <li>- Terminologie</li> <li>- Configurations particulières (porte-à-faux, déport...)</li> <li>- Protection collective des monteuses (échafaudages Montage-Démontage en Sécurité)</li> </ul>	45'	
<b>5.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comprendre une notice du fabricant</li> <li>➤ Exploiter une notice du fabricant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des textes, dessins et plans figurant dans une notice</li> <li>- Configuration ancrages selon montages spécifiques</li> <li>- Plans et règles de montage</li> </ul>	30'	30'
<b>5.3. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification</li> <li>➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité civile et pénale</li> <li>- Délégation de pouvoir en matière de S&amp;ST</li> <li>- Réglementation spécifique aux échafaudages</li> <li>- Contenu des vérifications</li> </ul>	30'	
<b>5.4. Réaliser l'examen d'adéquation</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exploiter le cahier des charges</li> <li>➤ Prendre en compte l'environnement</li> <li>➤ Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées</li> <li>➤ Etablir le bilan des charges</li> <li>➤ Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge</li> <li>➤ Vérifier la conformité du système d'échafaudage</li> <li>➤ Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Où trouver l'information (Plan Général de Coordination, Cahier des Charges...)</li> <li>- Nature des travaux</li> <li>- Expression des besoins</li> <li>- Vent, réseaux (électrique...), voirie ...</li> <li>- Prévention des risques</li> <li>- Bilan des charges (classes appropriées)</li> <li>- Calcul de la descente de charge</li> <li>- Résistance du sol</li> <li>- Calcul de la surface de calage</li> <li>- Marque NF</li> <li>- Notice du fabricant</li> </ul>	2h	2h30

<b>Domaine de compétence 5 (suite)</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>5.5. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation.</li> <li>➤ Vérifier l'implantation de l'échafaudage</li> <li>➤ Vérifier le montage des appuis</li> <li>➤ Vérifier le montage des montants</li> <li>➤ Vérifier le montage des protections collectives</li> <li>➤ Vérifier le montage des planchers</li> <li>➤ Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages</li> <li>➤ Vérifier le positionnement/nombre et le montage des contreventements</li> <li>➤ Vérifier le montage des moyens d'accès</li> <li>➤ Vérifier le montage des bâches et/ou filets</li> <li>➤ Vérifier la présence et le contenu des affichages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notice du fabricant</li> <li>- Eléments provenant d'un même modèle</li> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Calage</li> <li>- Monte et réglage des socles</li> <li>- Poteaux/cadres</li> <li>- Garde-corps, plinthes...</li> <li>- Etiquetage</li> <li>- Anti-soulèvement/Trappes</li> <li>- Positionnement/nombre des ancrages et amarrages</li> <li>- Vérification du bon montage et de la résistance</li> <li>- Utilisation extractomètre</li> <li>- Positionnement/nombre des contreventements</li> <li>- Echelles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Montage de la 3ème lisse</li> <li>○ Présence et fixation des échelles</li> </ul> </li> <li>- Escaliers                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Montage conforme à la notice (rampes, paliers...)</li> </ul> </li> <li>- Bâches et filets</li> <li>- Affichages - Cohérence contenu/classe de l'échafaudage</li> </ul>	1h	2h

<b>Domaine de compétence 5 (suite)</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>5.6. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments</li> <li>➤ Vérifier l'implantation de l'échafaudage</li> <li>➤ Vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portante</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective</li> <li>➤ Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher</li> <li>➤ Vérifier l'absence d'encombrement des planchers</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages</li>   <li>➤ Vérifier le positionnement/nombre et le bon montage des contreventements</li>   <li>➤ Vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès</li> <li>➤ Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles</li> <li>➤ Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissible</li> <li>➤ Vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Calage</li>   <li>- Continuité des garde-corps</li>   <li>- Verrouillage anti-soulèvement - Trappes</li>   <li>- Positionnement/nombre des ancrages et amarrages</li> <li>- Vérification du bon montage et de la résistance</li> <li>- Positionnement/nombre des contreventements</li> <li>- Bon montage des contreventements</li> <li>- Montage de la 3ème lisse</li> </ul>	30'	1h
<b>5.7. Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal</li> <li>➤ Rédiger des observations</li> <li>➤ Formuler un avis argumenté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification de l'ouvrage</li> <li>- Eléments de contenu du procès-verbal</li> <li>- Description des observations</li> <li>- Définition d'un avis</li> <li>- Mesures à prendre</li> </ul>	15'	30'

**B-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »**

**Référentiel d'évaluation des connaissances**

Domaine de compétence 1 Se situer et être acteur de la prévention des risques		Conditions d'acquisitions : <u>5 indicateurs incontournables acquis</u>	
1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs	- cite 3 obligations du vérificateur dans la mise en œuvre d'un échafaudage parmi notamment . contenu en adéquation avec la vérification à réaliser . alerte d'un DGI . rendre compte des anomalies . avis sur le maintien en service de l'échafaudage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 des 3 acteurs internes et leurs rôles dans la mise en œuvre d'un échafaudage . concepteur : définit le plan d'installation et de montage selon la notice du fabricant . monteur : monte l'échafaudage conformément à la notice du fabricant . utilisateur : travaille sur échafaudages et n'est pas autorisé à monter/modifier l'échafaudage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Utilisation outil Synergie BTP</b>			
➤ Signaler les situations dangereuses	- identifie une situation dangereuse et le danger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Prévenir les risques	- propose une mesure de prévention adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Communiquer - rendre compte	- se positionne vis-à-vis du droit de retrait face à la situation dangereuse (oui/non)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 modalités de rendre compte, parmi notamment . alerte d'un Danger Grave et Imminent . information à la hiérarchie . information par écrit . information orale de toute anomalie - alerte les secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : <i>2 indicateurs incontournables acquis</i>	
4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Respecter les limites de charges	- justifie le bon choix du type et de la classe d'échafaudage à utiliser pour une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- cite 1 situation dangereuse générée par le travail sur échafaudage parmi notamment : . chute d'objets . effondrement de charge . projection de matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 5 (1 <sup>ère</sup> partie) Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied		Conditions d'acquisitions : (1 <sup>ère</sup> partie) <u>6 indicateurs incontournables acquis</u>	
<b>5.1. Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Identifier les différents types d'échafaudages	- différencie les 2 types d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier leur domaine d'utilisation.	- choisit le type d'échafaudage le mieux adapté par rapport à une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier les éléments d'un échafaudage	- identifie 7 sur 10 des principaux éléments d'un échafaudage, parmi notamment : . Cale d'appui . Vérin de pied . Poteau . Cadre . Plateau . Garde-corps . Lisse . Sous-lisse Plinthe . Contreventement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Exploiter une notice du fabricant	- retrouve une caractéristique technique dans la notice . nombre et position ancrages, . position des contreventements, . point d'accrochage harnais...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5.3. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages	- cite les 4 vérifications réglementaires des échafaudages . vérification de mise en service . vérification de remise en service . vérification trimestrielle . vérification journalière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite les 3 examens de la vérification de mise en service des échafaudages . examen d'adéquation, de montage et d'installation, d'état de conservation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Domaine de compétence 5 (2<sup>ème</sup> partie)</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>		<b>Conditions d'acquisitions : (2<sup>ème</sup> partie)</b> <b><u>4 indicateurs incontournables acquis</u></b>	
5.4. Réaliser l'examen d'adéquation	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Exploiter le cahier des charges	- cite 6 éléments nécessaire à la réalisation de l'examen d'adéquation, parmi notamment : . nature des travaux . matériel utilisé . nature du sol . environnement . co-activité . les charges . possibilité d'ancrage/amarrage . accès et approvisionnement risques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Prendre en compte l'environnement	- cite 2 éléments à prendre en compte pour réaliser l'examen d'adéquation, parmi notamment : . vent, effet de site . ligne aérienne (électrique...) . circulation de véhicules et/ou d'engins . présence d'engins de levage (grues)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Etablir le bilan des charges	- Réalise un bilan des charges simple	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge	- Calcul à partir d'un bilan des charges donné la surface de calage minimale adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant	- identifie parmi 5 montages si la configuration est prévue ou non par la notice du fabricant (4 bonnes réponses sur 5 montages proposés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>Domaine de compétence 5 (3<sup>em</sup> » partie)</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>		<b>Conditions d'acquisitions : (3<sup>eme</sup> partie)</b> <b><u>2 indicateurs incontournables acquis</u></b>	
<b>5.5. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation</b> <b>ET</b> <b>5.6. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier les appuis</li> <li>➤ Vérifier les protections collectives</li> <li>➤ Vérifier le montage des planchers</li> <li>➤ Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages</li> <li>➤ Vérifier le positionnement/nombre et le montage des contreventements</li> <li>➤ Vérifier les moyens d'accès</li> <li>➤ Vérifier la présence et le contenu des affichages</li> <li>➤ Vérifier le montage des bâches et/ou filets</li> <li>➤ Vérifier la fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>identifie 70% des non-conformités de montage proposées (20 propositions minimum), parmi notamment :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. absence d'éléments assurant la protection collective</li> <li>. absence de la 3ème lisse sur les travées d'accès</li> <li>. discontinuité des planchers</li> <li>. absence/manque de contreventements</li> <li>. calage non conforme (vis de vérin trop sortie, calage sur corps creux, empilage excessif de cales),</li> <li>. ancrage mal monté</li> <li>. nombre d'ancrage insuffisant,</li> <li>. distance &gt; à 20 cm de la façade sans protection</li> <li>. attaches filets/bâches inopérantes</li> <li>. discontinuité des filets/bâches</li> </ul> </li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier l'état des éléments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>cite 6 défauts justifiant la mise au rebut, parmi notamment :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>. éléments (poteaux, lisses, cadres) déformés</li> <li>. éléments avec amorce de rupture suite à des chocs</li> <li>. éléments réparés</li> <li>. éléments corrodés</li> <li>. zone d'assemblage par soudure déformée ou fissurée</li> <li>. planchers détériorés</li> <li>. verrouillage des éléments inefficace,</li> <li>. système de fermeture automatique des trappes inopérant</li> <li>. éléments de marques différentes...</li> </ul> </li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Référentiel d'évaluation des savoir-faire (au plus proche de situations réelles de travail)

La mise en œuvre de l'évaluation des savoir-faire est **réalisée lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail** (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

A partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une vérification de mise en service de l'échafaudage.

Ce modèle de rapport devra a minima contenir les éléments des Annexes 6 et 7 de la recommandation R408.

**A but pédagogique**, et sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes, le montage de l'échafaudage devra présenter des non-conformités/anomalies, parmi notamment :

- absence d'éléments assurant la protection collective
- absence de la 3ème lisse sur les travées d'accès
- discontinuité des planchers
- manque de contreventements
- calage non conforme (vis de vérin trop sortie, calage sur corps creux, empilage excessif de cales),
- ancrage mal monté
- nombre d'ancrages insuffisant
- distance > à 20 cm de la façade sans protection
- affichage erroné

L'évaluation des compétences 5.5 et 5.6 est réalisée sur la base de l'identification des non-conformités/anomalies classées en 2 catégories :

- non-conformité/anomalie mineure, sans conséquence à moyen terme vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- non-conformité/anomalie majeure, avec conséquence directe à court terme pour la sécurité des personnes.

L'évaluation du domaine de compétence 4 est réalisée sur la base de trois critères :

- sans erreur
- erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Pour chaque sous-compétence évaluée, les indicateurs de réussite sont les suivants :

- deux erreurs mineures au maximum,
- aucune erreur majeure.

Domaine de compétence 5 Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied		Conditions d'acquisitions : <i>4 indicateurs incontournables acquis</i>	
	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
<b>5.5. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation</b> <b>ET</b> <b>5.6. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage</b>	- identifie 100% des non-conformités/anomalies majeures (10 non-conformités/anomalies présentées minimum) - identifie 50% des non-conformités/anomalies mineures (6 non-conformités/anomalies présentées minimum)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5.7. Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception</b>	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal	- renseigne pertinemment <sup>(1)</sup> 70% des rubriques du compte-rendu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Rédiger des observations	- rédige pertinemment <sup>(2)</sup> 100% des observations concernant les non-conformités/anomalies majeures identifiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

48

(1) informations complètes, exactes, précises et exploitables.

(2) observations précises et exploitables, définissant les actions à réaliser.

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : <i>4 indicateurs incontournables acquis</i>	
	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
<b>4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>			
➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.	- utilise les EPI pendant les parties pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage	- accède et circule en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- ne génère pas de risque pour les travailleurs avoisinants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité	- maintient l'échafaudage en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## **B-4 Fiche descriptive de la formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »**

---

### **Public**

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner(1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état

### **Pré requis**

Le stagiaire devra :

- Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser :
  - la langue française parlée et écrite.
  - les mathématiques élémentaires.
  - la lecture courante de plans.

### **Finalité de la formation**

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner(1) l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage(2) d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

(2) Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.

### **Objectifs**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

## **Contenu**

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Le compte-rendu/procès-verbal de réception

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

*Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*

## **Méthodes pédagogiques**

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

50

## **Nombre de stagiaires :**

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

## **Durées**

2 jours (soit 14 heures) minimum.

Nota : Dans le cas où la formation « Vérifier des échafaudages de pied » - 2 jours est associée à la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » - 2 jours la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours.

## **Validation**

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

## **B-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition**

---

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, à cadres ou multidirectionnel, en quantité nécessaires afin de présenter a minima un échafaudage monté décrit ci-dessous :

### **Configuration minimale à présenter au choix :**

-Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

-Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Des plans de référence sont fournis en Annexe H.

## B-6 Attestation de compétence formation «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »

### Attestation de compétence formation

#### Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*

De l'organisme de formation : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

*Habilité ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS / INRS(\*) :*  
*n°.....*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom,*

- A suivi la formation :
  - « libellé de la formation »
  - de X jours du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA
  - réalisée par *Nom, Qualité du formateur*
  - à *Nom et adresse de la plate-forme*
- Et a acquis les connaissances et des savoir-faire en vue de
  - **Réaliser les vérifications règlementaires prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant dans la limite :**
    - des vérifications de mises et remises en service, des vérifications trimestrielles et des vérifications journalières.
    - des montages énumérés ci-dessous.
      - Montage façade avec console
      - Montage porte à faux,
      - Montage poutre de franchissement,
      - Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage
  - **Et au sens de la R408 :**
    - Réceptionner<sup>(1)</sup> l'échafaudage avant utilisation
    - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage<sup>(2)</sup>)

<sup>(1)</sup> Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et de vérifier si il répond à la commande, monté selon les règles de l'art et en bon état

<sup>(2)</sup> Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.

délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

(Cachet de l'ORGANISME)  
(Signature)

*M. / Mme Nom Prénom*

*Responsable de l'Organisme (ou délégataire)*



(\*) L'INRS / Assurance maladie – Risques professionnels développe la culture prévention en confiant la mise en œuvre de formations à des organismes habilités.

Pour cette raison, cette formation vise l'acquisition de compétences en santé et sécurité au travail dans l'activité professionnelle.

## B-7 Attestation de compétence professionnelle «Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)»

### Attestation de compétence professionnelle (Autorisation à réaliser la mission confiée)

#### Vérificateur interne- Echafaudages de pied – R408

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*  
De l'entreprise : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du salarié*

- A suivi une formation et a acquis les connaissances et les savoir-faire le JJ/MM/AAAA Par *Organisme Formation (voir Attestation de compétence formation)*

En foi de quoi j'autorise *M. / Mme Nom Prénom, fonction* dans le cadre de son activité professionnelle à :

- **Réaliser les vérifications règlementaires prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant dans la limite :**
  - **des vérifications de mises et remises en service, des vérifications trimestrielles et des vérifications journalières.**
  - **des montages énumérés ci-dessous.**
    - **Montage façade avec console**
    - **Montage porte à faux,**
    - **Montage poutre de franchissement,**
    - **Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage**
- **Et au sens de la R408 :**
  - **Réceptionner<sup>(1)</sup> l'échafaudage avant utilisation**
  - **Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage<sup>(2)</sup>)**

<sup>(1)</sup> Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et de vérifier si il répond à la commande, monté selon les règles de l'art et en bon état

<sup>(2)</sup> Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.

Attestation de compétence professionnelle délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

(Cachet de l'entreprise)  
(Signature)  
*M. / Mme Nom Prénom*  
*Chef d'entreprise (ou délégataire)*

## Annexe C : Formation « Utiliser des échafaudages de pied »

C-1 REFERENTIEL D'ACTIVITE

C-2 REFERENTIEL DE COMPETENCES

C-3 REFERENTIEL D'EVALUATION DES ACQUIS

C-4 FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

C-5 MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION

C-6 ATTESTATION DE COMPETENCE FORMATION

C-7 ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

## C-1 Référentiel d'activité

---

Cette formation vise les salariés appelés à travailler sur des échafaudages de pied.

Dans le cadre de leur activité professionnelle, ces salariés sont amenés à :

Missions	Activités
<b>Agir en acteur responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver sa santé et celle des autres travailleurs ;</li></ul>
<b>Réaliser des travaux sur l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied ;</li></ul>

## C-2 Référentiel de compétences de la formation « Utiliser des échafaudages de pied »

<b>Domaine de compétence 1</b> <b>Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	<b>Éléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appréhender les enjeux de la prévention</li> <li>➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs</li> <li>➤ Communiquer - rendre compte               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le responsable du chantier.</li> <li>- Savoir réagir en cas de danger immédiat.</li> <li>- Savoir réagir en cas d'accident</li> </ul> </li> <li>➤ Signaler les situations dangereuses</li> <li>➤ Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réglementation</li> <li>- enjeux de la prévention : humain, juridique, économique.</li> <li>- risque de chute de hauteur dans le BTP (statistiques, coûts...)</li> <li>- constructeur/employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier,...)</li> <li>- les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.</li> <li>- concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur</li> <li>- opérateur (dont le droit de retrait),</li> <li>- alerter les secours</li> <li>- notions d'accident du travail (phénomène d'apparition du dommage - pluricausalité)</li> <li>- situations dangereuses appliquées au métier</li> <li>- risques et mesures de prévention appliqués à l'activité</li> </ul>	30'	30'

<b>Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>4.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les différents types d'échafaudages</li> <li>➤ Identifier leur domaine d'utilisation.</li> <li>➤ Identifier les éléments d'un échafaudage</li> <li>➤ Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echafaudages à cadres</li> <li>- Echafaudages multidirectionnels,</li> <li>- Domaine d'utilisation de chacun</li> <li>- Capacité portante et classe d'échafaudages</li> <li>- Terminologie</li> <li>- Configurations particulières (porte-à-faux, déport...)</li> <li>- Protection collective des monteurs (échafaudages Montage-Démontage en Sécurité)</li> </ul>	30'	30'
<b>4.2. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.</li> <li>➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage</li> <li>➤ Respecter les limites de charges</li> <li>➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité</li> <li>➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EPI (Casques, chaussures gants, tenue de travail...)</li> <li>- les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes (fermeture après utilisation).</li> <li>- les limites de charges des planchers d'échafaudages (en cas de stockage de matériaux).</li> <li>- mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.</li> <li>- remise en place aussitôt que possible des mesures de protection collectives qui ont été déplacées.</li> <li>- prévention des risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges).</li> </ul>	15'	1h

## C-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation « Utiliser des échafaudages de pied »

### Référentiel d'évaluation des connaissances

Domaine de compétence 1 Se situer et être acteur de la prévention des risques		Conditions d'acquisitions : <u>5 indicateurs incontournables acquis</u>	
1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs	- cite 2 interdictions/obligations de l'utilisateur d'un échafaudage parmi notamment : . interdiction de monter/modifier l'échafaudage . obligation de vérification avant utilisation . alerte d'un Danger Grave et Imminent . accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage . respecter les limites de charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 des 3 acteurs internes et leurs rôles dans la mise en œuvre d'un échafaudage . concepteur : définit le plan d'installation et de montage selon la notice du fabricant . vérificateur : réalise les vérifications réglementaires . monteur : monte l'échafaudage conformément à la notice du fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Utilisation outil Synergie BTP</b>			
➤ Signaler les situations dangereuses	- identifie une situation dangereuse et le danger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Prévenir les risques	- propose une mesure de prévention adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Communiquer - rendre compte	- se positionne vis-à-vis du droit de retrait face à la situation dangereuse (oui/non)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 modalités de rendre compte, parmi notamment . alerte d'un Danger Grave et Imminent . information à la hiérarchie . information par écrit . information orale de toute anomalie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- alerte les secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : 6 indicateurs incontournables acquis	
<b>4.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Identifier les différents types d'échafaudages	- différencie les 2 types d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier leur domaine d'utilisation.	- choisit le type d'échafaudage le mieux adapté par rapport à une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier les éléments d'un échafaudage	- identifie 7 sur 10 des principaux éléments d'un échafaudage, parmi notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Cale d'appui</li> <li>. Vérin de pied</li> <li>. Poteau</li> <li>. Cadre</li> <li>. Plateau</li> <li>. Garde-corps</li> <li>. Lisse</li> <li>. Sous-lisse</li> <li>. Plinthe</li> <li>. Contreventement</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4.2. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	<b>Acquis</b>	<b>Non Acquis</b>
➤ Respecter les limites de charges	- justifie le bon choix du type et de la classe d'échafaudage à utiliser pour une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- cite 1 situation dangereuse générée par le travail sur échafaudages parmi notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>. chute d'objets</li> <li>. effondrement de charge</li> <li>. projection de matière</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 1 situation dangereuse de co-activité parmi notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>. superposition de tâches</li> <li>. circulation d'engins</li> <li>. activité d'engins de levage (grues)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Référentiel d'évaluation des savoir-faire (en situation de travail)

La mise en œuvre de l'évaluation des savoir-faire est **réalisée lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail** (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur
- erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Pour chaque sous-compétence évaluée, les indicateurs de réussite sont les suivants :

- deux erreurs mineures au maximum,
- aucune erreur majeure.

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : <i>4 indicateurs incontournables acquis</i>	
4.2. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.	- utilise les EPI pendant les parties pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage	- accède et circule en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- ne génère pas de risque pour les travailleurs avoisinants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité	- maintient l'échafaudage en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## C-4 Fiche descriptive de la formation « Utiliser des échafaudages de pied »

---

### **Public**

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied.

### **Finalité de la formation**

Etre capable de travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.

### **Objectifs**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### **Contenu**

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

### **Méthodes pédagogiques**

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

### **Nombre de stagiaires :**

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

### **Durées**

0.5 jour (soit 3.5 heures) minimum.

### **Validation**

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

## C-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition

---

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, à cadres ou multidirectionnel, en quantité nécessaires afin de présenter a minima un échafaudage monté décrit ci-dessous.

### **Configuration minimale à présenter au choix :**

-Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

-Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Des plans de référence sont fournis en Annexe H.

## C-6 Attestation de compétence formation « Utiliser des échafaudages de pied »

### Attestation de compétence formation

### Utiliser des échafaudages de pied

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*

De l'organisme de formation : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

*Habilité ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS / INRS(\*) : n°.....*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom,*

- A suivi la formation :
  - « libellé de la formation »
  - de X jours du *JJ/MM/AAAA* au *JJ/MM/AAAA*
  - réalisée par *Nom, Qualité du formateur*
  - à *Nom et adresse de la plate-forme*
- Et a acquis les connaissances et des savoir-faire en vue de

- **Utiliser un échafaudage de pied dans les conditions optimales de travail et de sécurité.**

délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

déléгатaire)

(Cachet de l'ORGANISME)  
(Signature)

*M. / Mme Nom Prénom*  
*Responsable de l'Organisme (ou*



(\*) L'INRS / Assurance maladie – Risques professionnels développe la culture prévention en confiant la mise en œuvre de formations à des organismes habilités.

Pour cette raison, cette formation vise l'acquisition de compétences en santé et sécurité au travail dans l'activité professionnelle.

## C-7 Attestation de compétence professionnelle « Utiliser des échafaudages de pied »

---

### Attestation de compétence professionnelle (Autorisation à réaliser la mission confiée)

#### Utilisateur - Echafaudages de pied – R408

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*  
De l'entreprise : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du salarié*

- A suivi une formation et a acquis les connaissances et les savoir-faire le JJ/MM/AAAA Par *Organisme Formation (voir Attestation de compétence formation)*

En foi de quoi j'autorise *M. / Mme Nom Prénom, fonction* dans le cadre de son activité professionnelle à :

- **Travailler sur un échafaudage de pied.**

64

Attestation de compétence professionnelle délivrée le : JJ/MM/AAAA

(Cachet de l'entreprise)  
(Signature)  
*M. / Mme Nom Prénom*  
*Chef d'entreprise (ou délégué)*

## Annexe D : Formation « Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

D-1 REFERENTIEL D'ACTIVITE

D-2 REFERENTIEL DE COMPETENCES

D-3 REFERENTIEL D'EVALUATION DES ACQUIS

D-4 FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

D-5 MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION

D-6 ATTESTATION DE COMPETENCE FORMATION

D-7 ATTESTATION DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

## D-1 Référentiel d'activité

---

Cette formation vise les salariés ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignés par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

*Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.*

Dans le cadre de leur activité professionnelle, ces salariés sont amenés à :

Missions	Activités
<b>Agir en acteur responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préserver sa santé et celle des autres travailleurs ;</li></ul>
<b>Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier quotidiennement l'échafaudage ;</li><li>• Valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie</li></ul>
<b>Réaliser des travaux sur l'échafaudage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied ;</li></ul>

## D-2 Référentiel de compétences de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied»

<b>Domaine de compétence 1</b> <b>Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appréhender les enjeux de la prévention</li> <li>➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs</li> <li>➤ Communiquer - rendre compte               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer le responsable du chantier.</li> <li>- Savoir réagir en cas de danger immédiat.</li> <li>- Savoir réagir en cas d'accident</li> </ul> </li> <li>➤ Signaler les situations dangereuses</li> <li>➤ Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réglementation</li> <li>- enjeux de la prévention : humain, juridique, économique.</li> <li>- risque de chute de hauteur dans le BTP (statistiques, coûts...)</li> <li>- constructeur/employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, aptitude médicale, plan de prévention, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel, panneau de chantier,...)</li> <li>- les différents acteurs en prévention des risques professionnels concernés.</li> <li>- concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur</li> <li>- opérateur (dont le droit de retrait),</li> <li>- alerter les secours</li> <li>- notions d'accident du travail (phénomène d'apparition du dommage - pluricausalité)</li> <li>- situations dangereuses appliquées au métier</li> <li>- risques et mesures de prévention appliqués à l'activité</li> </ul>	30'	30'

<b>Domaine de compétence 3</b> <b>Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>3.1. Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les différents types d'échafaudages</li> <li>➤ Identifier leur domaine d'utilisation.</li> <li>➤ Identifier les éléments d'un échafaudage</li> <li>➤ Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echafaudages à cadres</li> <li>- Echafaudages multidirectionnels,</li> <li>- Domaine d'utilisation de chacun</li> <li>- Capacité portante et classe d'échafaudages</li> <li>- Terminologie</li> <li>- Configurations particulières (porte-à-faux, déport...)</li> <li>- Protection collective des monteurs (échafaudages Montage-Démontage en Sécurité)</li> </ul>	30'	30'
<b>3.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comprendre une notice du fabricant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des textes, dessins et plans figurant dans une notice</li> <li>- Configuration des ancrages selon montages spécifiques</li> </ul>	15'	30'
<b>3.3. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification</li> <li>➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité civile et pénale</li> <li>- Délégation de pouvoir en matière de S&amp;ST</li> <li>- Réglementation spécifique aux échafaudages</li> <li>- Le contenu des vérifications</li> </ul>	30'	

<b>Domaine de compétence 3</b> <b>Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>3.4. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments</li> <li>➤ Vérifier l'implantation de l'échafaudage</li> <li>➤ Vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portante</li> <li>➤ Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective</li> <li>➤ Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher</li> <li>➤ Vérifier l'absence d'encombrement des planchers</li> <li>➤ Vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages</li>   <li>➤ Vérifier le positionnement/nombre et le bon montage des contreventements</li>   <li>➤ Vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès</li> <li>➤ Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles</li> <li>➤ Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissible</li> <li>➤ Vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Verticalité / Horizontalité</li> <li>- Calage</li>   <li>- Continuité des garde-corps</li> <li>- Verrouillage anti-soulèvement</li> <li>- Trappes</li>   <li>- Positionnement/nombre des ancrages et amarrages</li> <li>- Vérification du bon montage et de la résistance</li> <li>- Positionnement/nombre des contreventements</li> <li>- Bon montage des contreventements</li> <li>- Montage de la 3ème lisse</li> </ul>	1h	1h

<b>Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>		<b>DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :</b>	
<b>4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	<b>Eléments de contenus</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.</li> <li>➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage</li> <li>➤ Respecter les limites de charges</li> <li>➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité</li> <li>➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements de Protection Individuelle (Casques, chaussures gants, tenue de travail...)</li> <li>- les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes (fermeture après utilisation).</li> <li>- les limites de charges des planchers d'échafaudages (en cas de stockage de matériaux).</li> <li>- mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.</li> <li>- remise en place aussitôt que possible des mesures de protection collectives qui ont été déplacées.</li> <li>- prévention des risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges).</li> </ul>	15'	1h

## D-3 Référentiel d'évaluation des acquis de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

### Référentiel d'évaluation des connaissances

Domaine de compétence 1 Se situer et être acteur de la prévention des risques		Conditions d'acquisitions : <b><u>6 indicateurs incontournables acquis</u></b>	
1.1. Se situer et être acteur de la prévention des risques	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs	- cite 2 interdictions/obligations de l'utilisateur d'un échafaudage parmi notamment : . interdiction de monter/modifier l'échafaudage . obligation de vérification avant utilisation . alerte d'un Danger Grave et Imminent . accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage . respecter les limites de charges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 3 obligations du vérificateur journalier dans la mise en œuvre d'un échafaudage parmi notamment . contenu en adéquation avec la vérification à réaliser . alerte d'un Danger Grave et Imminent . rendre compte des anomalies . avis sur le maintien en service de l'échafaudage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 des 3 acteurs internes et leurs rôles dans la mise en œuvre d'un échafaudage . concepteur : définit le plan d'installation et de montage selon la notice du fabricant . vérificateur : réalise les vérifications réglementaires . monteur : monte l'échafaudage conformément à la notice du fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Utilisation outil Synergie BTP</b>			
➤ Signaler les situations dangereuses	- identifie une situation dangereuse et le danger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Prévenir les risques	- propose une mesure de prévention adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Communiquer - rendre compte	- se positionne vis-à-vis du droit de retrait face à la situation dangereuse (oui/non)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 2 modalités de rendre compte, parmi notamment . alerte d'un Danger Grave et Imminent . information à la hiérarchie . information par écrit . information orale de toute anomalie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- alerte les secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 3 Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied		Conditions d'acquisitions : <u>6 indicateurs incontournables acquis</u>	
<b>3.1. Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	Acquis	Non Acquis
➤ Identifier les différents types d'échafaudages	- différencie les 2 types d'échafaudages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier leur domaine d'utilisation.	- choisit le type d'échafaudage le mieux adapté par rapport à une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Identifier les éléments d'un échafaudage	- identifie 70% des principaux éléments d'un échafaudage, parmi notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Cale d'appui</li> <li>. Vérin de pied</li> <li>. Poteau</li> <li>. Cadre</li> <li>. Plateau</li> <li>. Garde-corps</li> <li>. Lisse</li> <li>. Sous-lisse</li> <li>. Plinthe</li> <li>. Contreventement</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant.</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	Acquis	Non Acquis
➤ Exploiter une notice du fabricant	- retrouve une caractéristique technique dans la notice <ul style="list-style-type: none"> <li>. nombre et position ancrages,</li> <li>. position des contreventements,</li> <li>. point d'accrochage harnais...</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3.3. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	Acquis	Non Acquis
➤ Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages	- cite 3 des 4 vérifications réglementaires des échafaudages <ul style="list-style-type: none"> <li>. vérification de mise en service</li> <li>. vérification de remise en service</li> <li>. vérification trimestrielle</li> <li>. vérification journalière</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3.4. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage</b>	<b>INDICATEURS DE REUSSITE</b>	Acquis	Non Acquis
	- cite 7 points de la vérification journalière (cf détails de la compétence 3.4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : <i>3 indicateurs incontournables acquis</i>	
4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Respecter les limites de charges	- justifie le bon choix du type et de la classe d'échafaudage à utiliser pour une situation donnée (2 bonnes réponses sur 3 situations proposées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- cite 1 situation dangereuse générée par le travail sur échafaudages parmi notamment : . chute d'objets . effondrement de charge . projection de matière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- cite 1 situation dangereuse de co-activité parmi notamment : . superposition de tâches . circulation d'engins . activité d'engins de levage (grues)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Référentiel d'évaluation des savoir-faire (en situation de travail)

La mise en œuvre de l'évaluation des savoir-faire est **réalisée lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail** (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

A partir d'un modèle de rapport fourni par l'entité, le stagiaire devra réaliser une visite de mise en service de l'échafaudage.

Ce modèle de rapport devra a minima contenir les éléments de l'Annexe 7 de la recommandation R408.

**A but pédagogique**, et sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes, le montage de l'échafaudage devra présenter des non-conformités/anomalies, parmi notamment :

- absence d'éléments assurant la protection collective
- absence de la 3ème lisse sur les travées d'accès
- discontinuité des planchers
- manque de contreventements
- calage non conforme (vis de vérin trop sortie, calage sur corps creux, empilage excessif de cales),
- ancrage mal monté
- nombre d'ancrages insuffisant
- distance > à 20 cm de la façade sans protection
- affichage erroné

74

L'évaluation de la compétence 3.4 est réalisée sur la base de l'identification des non-conformités/anomalies classées en 2 catégories :

- non-conformité/anomalie mineure, sans conséquence à moyen terme vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- non-conformité/anomalie majeure, avec conséquence directe à court terme pour la sécurité des personnes.

L'évaluation du domaine de compétence 4 est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur
- erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Pour chaque sous- compétence évaluée, les indicateurs de réussite sont les suivants :

- deux erreurs mineures au maximum,
- aucune erreur majeure.

Domaine de compétence 3 Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied		Conditions d'acquisitions : <u>2 indicateurs incontournables acquis</u>	
	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
3.4. Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie 100% des non-conformités/anomalies majeures (10 non-conformités/anomalies présentées minimum)</li> <li>- identifie 50% des non-conformités/anomalies mineures (6 non-conformités/anomalies présentées minimum)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Domaine de compétence 4 Utiliser un échafaudage de pied en sécurité		Conditions d'acquisitions : <u>4 indicateurs incontournables acquis</u>	
4.1. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis
➤ Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur.	- utilise les EPI pendant les parties pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage	- accède et circule en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Tenir compte de la co-activité sur les chantiers	- ne génère pas de risque pour les travailleurs avoisinants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Maintenir l'échafaudage en sécurité	- maintient l'échafaudage en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## **D-4 Fiche descriptive de la formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »**

---

### **Public**

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

### **Pré requis**

Le stagiaire devra :

- avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).

### **Finalité de la formation**

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

### **Objectifs**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

### **Contenu**

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

### **Méthodes pédagogiques**

Exposés.

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques.

### **Nombre de stagiaires :**

De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

### **Durées**

1 jour (soit 7 heures) minimum.

### **Validation**

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

## D-5 Matériels d'échafaudage pédagogiques à mettre à disposition

---

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, à cadres ou multidirectionnel, en quantité nécessaires afin de présenter a minima un échafaudage monté décrit ci-dessous.

### **Configuration minimale à présenter au choix :**

-Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

-Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Des plans de référence sont fournis en Annexe H.

## D-6 Attestation de compétence formation «Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

### Attestation de compétence formation Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*

De l'organisme de formation : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

*Habilité ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS / INRS(\*) : n° .....*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom,*

- A suivi la formation :
  - « libellé de la formation »
  - de X jours du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA
  - réalisée par *Nom, Qualité du formateur*
  - à *Nom et adresse de la plate-forme*
- Et a acquis les connaissances et des savoir-faire en vue de
  - **Utiliser et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.**

délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

déléataire)

(Cachet de l'ORGANISME)  
(Signature)  
*M. / Mme Nom Prénom*  
*Responsable de l'Organisme (ou*



(\*) L'INRS / Assurance maladie – Risques professionnels développe la culture prévention en confiant la mise en œuvre de formations à des organismes habilités.

Pour cette raison, cette formation vise l'acquisition de compétences en santé et sécurité au travail dans l'activité professionnelle.

## D-7 Attestation de compétence professionnelle« Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »

---

### Attestation de compétence professionnelle (Autorisation à réaliser la mission confiée)

#### Utilisateur et Vérificateur journalier Echafaudages de pied – R408

Je soussigné : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du signataire*  
De l'entreprise : *Nom, raison sociale ou dénomination sociale de l'entreprise*

Atteste que : *M. / Mme Nom Prénom, fonction du salarié*

- A suivi une formation et a acquis les connaissances et les savoir-faire le JJ/MM/AAAA Par *Organisme Formation (voir Attestation de compétence formation)*

En foi de quoi j'autorise *M. / Mme Nom Prénom, fonction* dans le cadre de son activité professionnelle à :

- **Utiliser et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.**

Attestation de compétence professionnelle délivrée le : *JJ/MM/AAAA*

(Cachet de l'entreprise)  
(Signature)  
*M. / Mme Nom Prénom*  
*Chef d'entreprise (ou délégataire)*

## Annexe E : Formations associées « Monteur-utilisateur » et « Vérificateur » d'échafaudage de pied

**« Monter, vérifier, réceptionner, utiliser et réaliser la maintenance  
des échafaudages de pied (au sens de la R408) »**

<b>« Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »</b> + <b>« Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) »</b>  <b>3 JOURS</b>	DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :	
	Théorie	Pratique
<b>Domaine de compétence 1</b> <b>Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	45'	
<b>Domaine de compétence 2</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant</b>	Théorie	Pratique
2.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.	45'	
2.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant	30'	30'
2.3. Préparer le montage	45'	45'
2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied	45'	7h
<b>Domaine de compétence 5</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied</b>	Théorie	Pratique
5.3. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent	30'	
5.4. Réaliser l'examen d'adéquation	2h	2h30
5.5. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation	30'	1h
5.6. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage	30'	30'
5.7. Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception	15'	30'
	Théorie	Pratique
<b>Domaine de compétence 4</b> <b>Utiliser un échafaudage de pied en sécurité</b>	15'	15'

## Annexe F : Formations Associées « Monteur-utilisateur d'échafaudage de pied » et « Monteur-vérificateur-utilisateur échafaudage roulant »

**« Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants – et vérifier des échafaudages roulants »**

<b>« Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied »</b> <b>+</b> <b>« Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants »</b>  <b><u>3 JOURS</u></b>	DUREE INDICATIVE DES PHASES DE FORMATION :	
	Théorie	Pratique
<b>Domaine de compétence 1</b> <b>Se situer et être acteur de la prévention des risques</b>	45'	
<b>Domaine de compétence 2</b> <b>Monter et démonter un échafaudage de pied et un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant</b>	Théorie	Pratique
2.1. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.	1h	
2.2. Comprendre et exploiter une notice du fabricant	30'	30'
2.3. Préparer le montage	45'	45'
2.4. Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied et un échafaudage roulant	1h	10h
<b>Domaine de compétence 3 (Echafaudages roulants)</b> <b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalière d'un échafaudage roulant</b>	Théorie	Pratique
3.1. Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent	30'	
3.2. Réaliser l'examen d'adéquation	45'	15'
3.3. Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant	30'	45'
3.4. Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage	30'	30'
3.5. Rédiger un compte-rendu de vérification	15'	30'
	Théorie	Pratique
<b>Domaine de compétence 4</b> <b>Utiliser un échafaudage de pied et un échafaudage roulant en sécurité</b>	15'	30'

## Annexe G : Plateforme pédagogique et matériel associé

On entend par plateforme pédagogique « un espace de formation réservé à la réalisation des parties d'une formation et assorti des moyens nécessaires à la reproduction matérielle de situations le plus proche possible de situations réelles de travail. ».

Les moyens mis en œuvre doivent répondre aux obligations réglementaires afférentes à la conception (marquage, conformité...) et à l'utilisation (bon état de conservation, vérification...).

### 1.1. Locaux à dispositions

- Salle de formation pour 10 stagiaires maximum, un vestiaire de 10 places (prévoir la présence possible de stagiaires de sexe féminin). Des sanitaires propres et en bon état devront être mis à disposition des stagiaires.

- Aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages.

### 1.2. Matériels échafaudages de pied

#### Critères de choix des échafaudages.

Le matériel utilisé pour la formation devra comprendre au moins un échafaudage multidirectionnel, un échafaudage à cadres et des garde-corps définitifs à montage-démontage en sécurité ainsi que les accessoires pour : la stabilisation, l'ancrage, l'élargissement des planchers, le franchissement des obstacles, les accès et la manutention (voir plans type fournis).

Un des deux échafaudages devra **impérativement** être ancré à une façade.

82

Un matériel sûr, c'est-à-dire bien conçu et bien fabriqué, doit permettre de garantir en toute circonstance la sécurité de ses utilisateurs (au montage comme en exploitation).

Pour s'assurer de disposer d'un matériel sûr, il faut que :

- les modèles d'échafaudages fassent l'objet d'une évaluation au regard des normes et de textes complémentaires en vigueur en France par un organisme indépendant du fabricant et dont la compétence est reconnue,

- la fabrication se fasse dans des établissements dotés d'un système de management de la qualité de production adapté à la spécificité de ces matériels (prévoyant notamment un contrôle strict des approvisionnements matières et des essais en cours de production).

Seule la marque NF répond à ce jour à ce cahier des charges.

Les matériels devront avoir été admis à la marque NF. La liste des matériels admissibles a été établie par la CNAMTS

(<http://www.ameli.fr/employeurs/prevention/les-aides-financieres/l-aide-echafaudage.php>).

La maintenance des équipements mis à disposition pour les formations devra faire l'objet des mêmes obligations définies dans la Recommandation CNAMTS R408.

Les notices du(es) fabricant(s) de ces matériels devront être obligatoirement présentes.

Le matériel devra faire l'objet d'une analyse des besoins, des contraintes du site où se dérouleront les sessions de formation et des aspects ergonomiques (poids des éléments, circulation...).

Les plans et nomenclatures seront tenus à disposition.

Les vérifications réglementaires devront avoir été réalisées et les rapports tenus à disposition.

### 1.3. Formations intra-entreprise

Dans le cas de formations réalisées en entreprise, les moyens mis en œuvre devront répondre aux mêmes exigences décrites dans le présent document.

#### **1.4. Equipements de protection individuelle**

L'entité devra s'assurer que chaque stagiaire se présente à la formation avec les EPI nécessaires aux mises en situations pratiques.

Il est néanmoins conseillé aux entités de disposer d'EPI conformes aux règles applicables en prêt si besoin (défaillance, non-conformité, oubli...).

#### **Autres :**

Les stagiaires devront pouvoir réaliser des ancrages en situations réelles.

Un extractomètre sera disponible afin de faire la démonstration et/ou mettre en place des exercices pratiques d'essai d'arrachement.

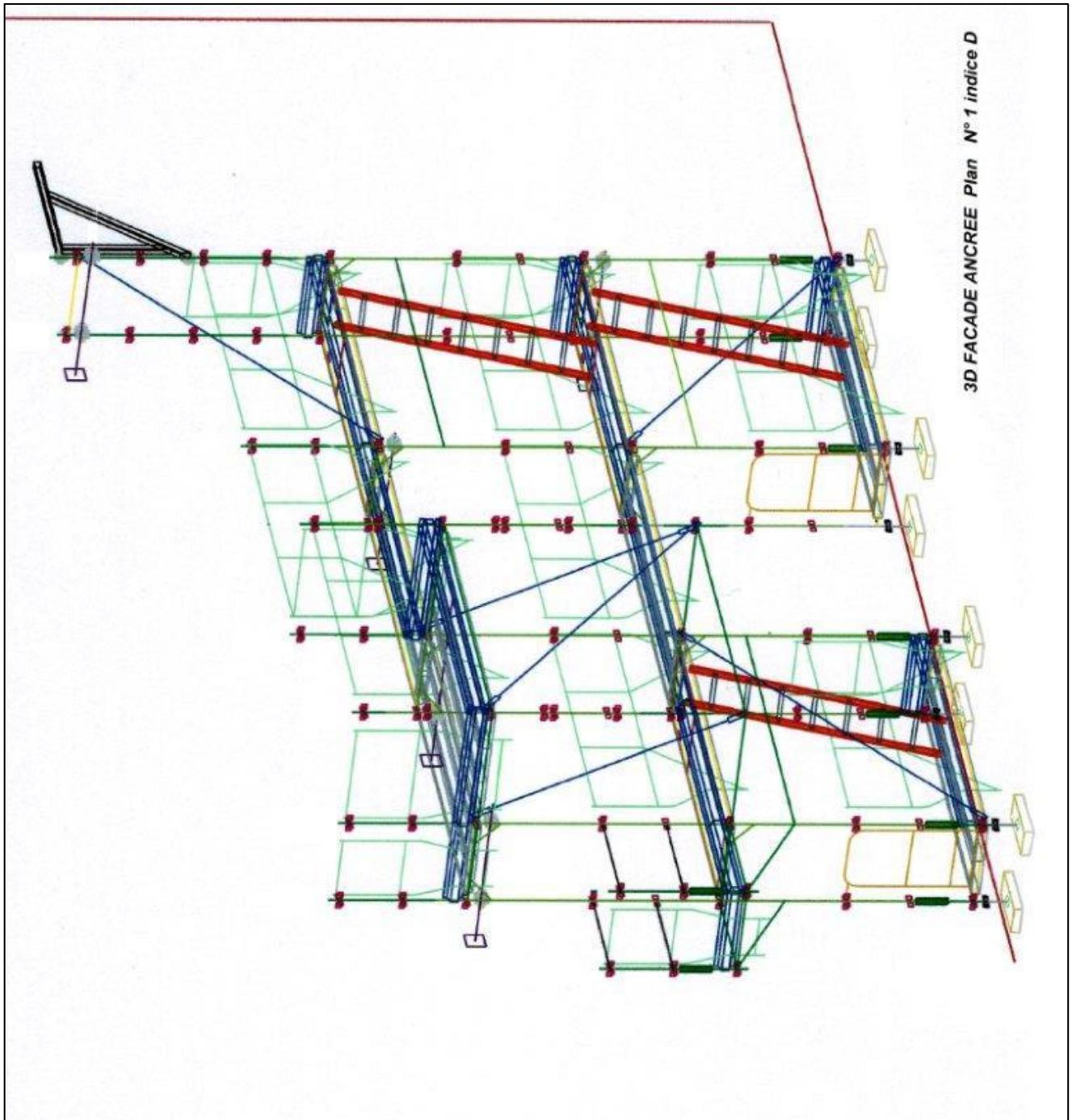
La plate-forme devra contenir l'outillage nécessaire au bon montage d'un échafaudage (niveau, marteau...).

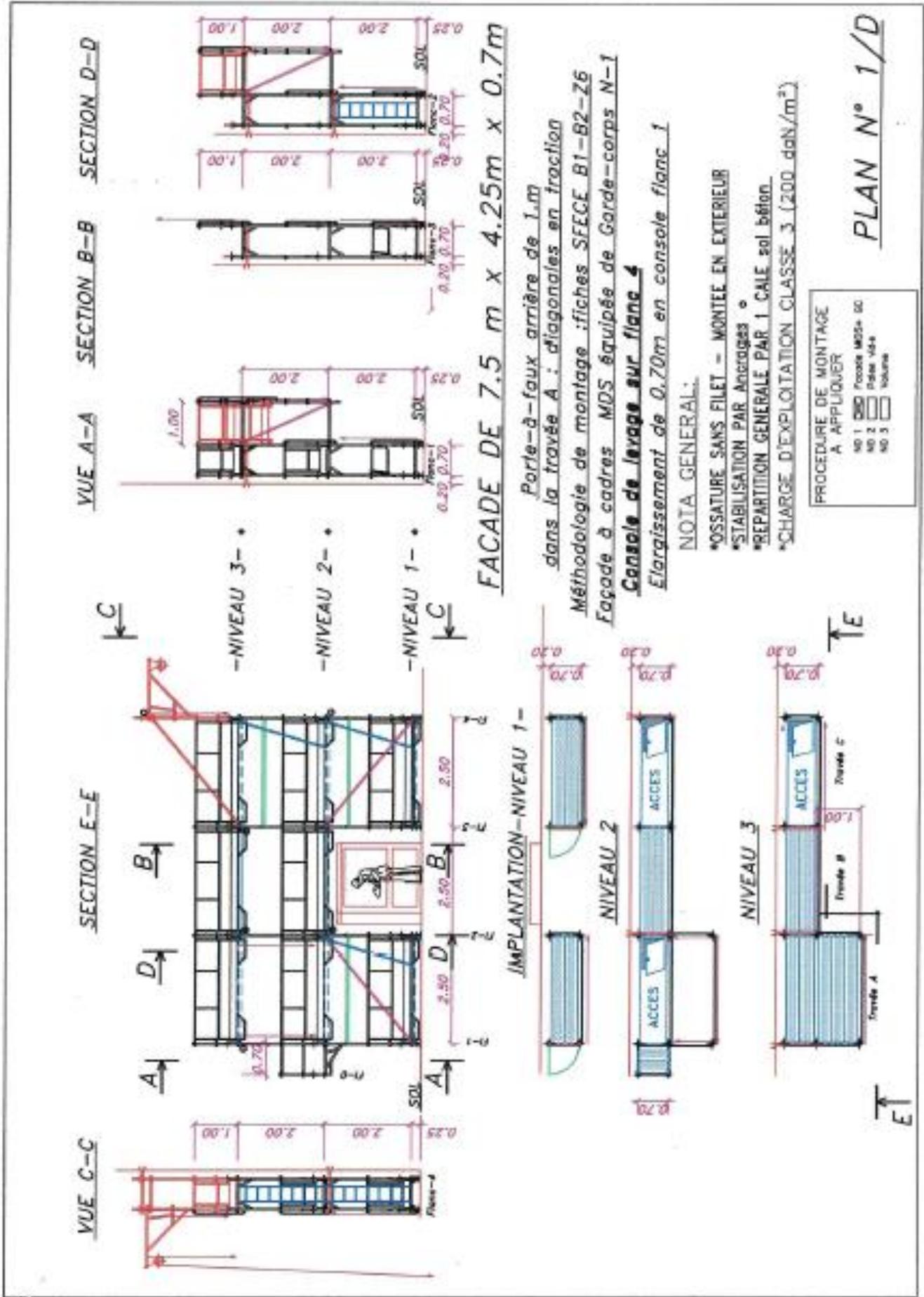
## Annexe H : Plans de référence

- H-1 PLAN 1 (Vue 3D, Plan et Nomenclature)
- H-2 PLAN 2 (Vue 3D, Plan et Nomenclature)
- H-3 PLAN 3 (Vue 3D, Plan et Nomenclature)

## H-1 Plan N°1 – Montage à cadres ancré sur façade

Plan N°1 – Montage à cadres ancré sur façade - Vue 3D





## Plan N°1 – Montage à cadres ancré sur façade - Nomenclature

CLIENT/PROJET	MATERIEL DE FORMATION Annexes	
DOSSIER PLAN N° Indice TITRE POIDS TOTAL	PF de 1,0m et consoles de 0,7m plans 1 indice D D Voir plan 1 204,89 Cadres et Multidirectionnel	04/01/2017

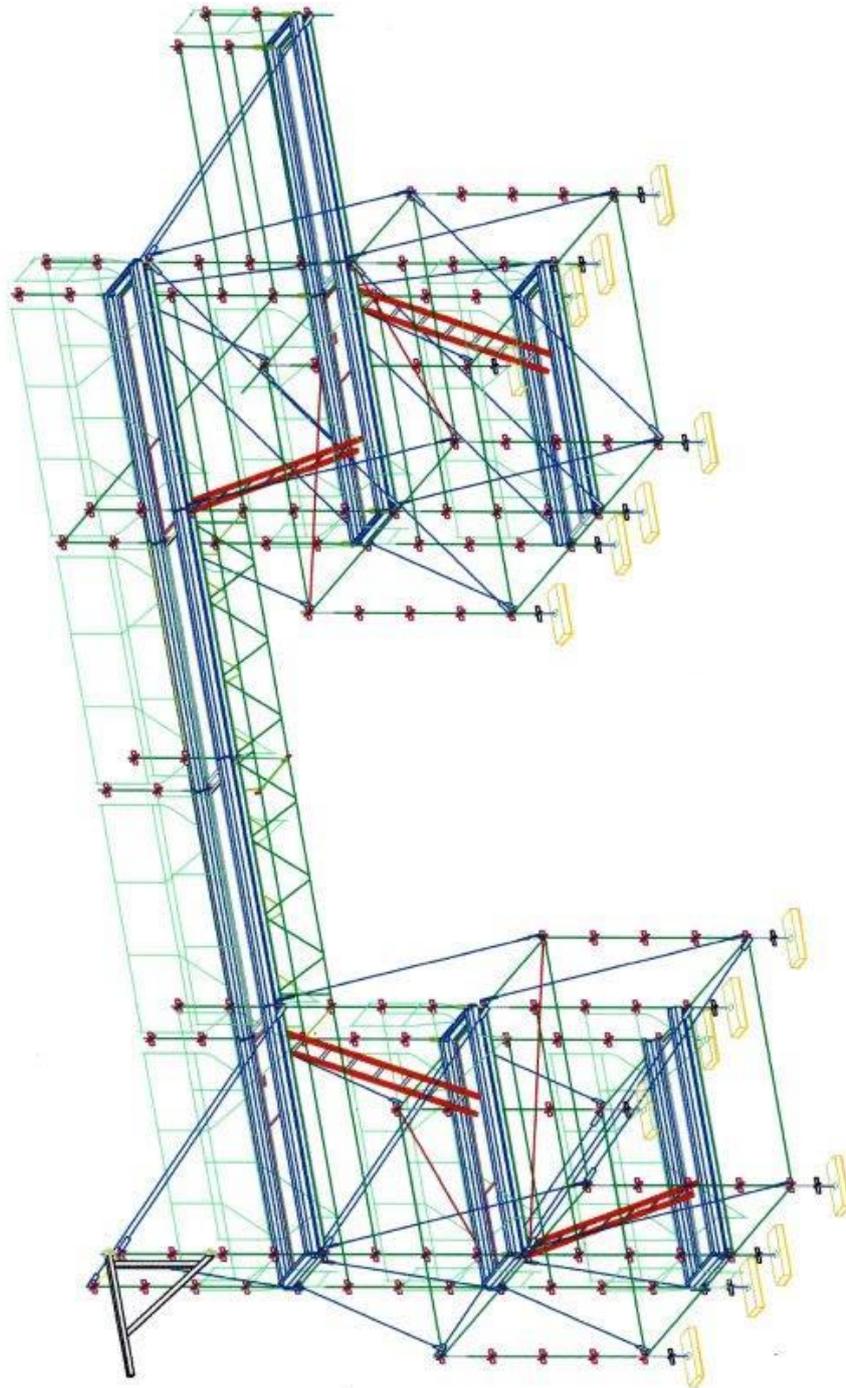
REF	LibFam	DESIGNATION PRODUIT	ETAT	POIDS KG	QUANTITES	POIDS TOTAL KG
NF	ECHAFAUDAGES	PANATRAP ECH.ALU/BOIS .60X2.50	N	26,79	3	80,37
NF	PANACIERS	PANACIER MOU .30X0,7	N	5,80	2	11,80
NF	PANACIERS	PANACIER MOU .30X2,50	N	18,68	13	242,84
NF	TUBES	TUB .GALV48.3X3.2L1.50 amarrages	N	6,00	6	30,00
NF	ACCESSOIRES	CLE 40/49	N	0,58	1	0,58
NF	ACCESSOIRES	RAC ORTHO GALVA 40/49	N	1,74	10	17,40
NF	ACCESSOIRES	SOCLE REGL GALV 40/49	N	3,19	8	26,60
NF	ACCESSOIRES	PANOCARTE charge et classe (Documents)	N	3,00	1	3,00
NF		GOUPILLE S	N	0,08	18	1,33
NF		MONTANT 2.00 M GALVA	N	9,59	4	38,38
NF		MONTANT 1.00 M GALVA	N	5,32	8	31,82
NF		BASE + NIPPLE BOULONNE	N	3,09	10	30,90
NF		MOISE 1.50M	N	4,53	0	0,00
NF		MOISE 0.70 M	N	2,53	18	40,48
NF		MOISE 1.00 M	N	3,28	4	13,12
NF		MOISE 2.00 M	N	6,00	0	0,00
NF		MOISE 2.50 M	N	7,50	21	167,50
NF		CADRE DE H2M X l 0,70M	N	17,50	8	140,00
NF		CONSOLE DE 0,7 AVEC PIQUAGE	N	7,00	2	14,00
NF		DIAG H2XL7 L=2,09	N	5,50	2	11,00
NF		DIAG H2XL1,5 L=2,245	N	6,28	0	0,00
NF		DIAG H2XL1 L=2,19	N	5,64	2	11,28
NF		DIAG H2XL2 L=2,76	N	7,20	0	0,00
NF		DIAG H2XL2,5 L=3,13	N	7,28	8	43,68
NF		EMBOUT 0.27M	N	1,50	0	0,00
NF		Cale madrier 8/22	N	2,00	8	16,00
NF		Clous pour liaison SR et cale bois	N	0,01	20	0,20
NF		PLINTHE CRAB ACIER 0.70 M	N	1,04	8	8,24
NF		PLINTHE CRAB ACIER 1.00 M	N	3,09	2	6,18
NF		PLINTHE CRAB ACIER 2.50 M	N	4,40	8	36,20
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 0,7	N	5,95	6	28,76
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 2.50	N	13,60	8	108,80
NF	ACCESSOIRES	POULIE		4,00	1	4,00
NF	ACCESSOIRES	POTENCE		7,00	1	7,00
NF	ACCESSOIRES	CORDE DE LEVAGE 20M		30,00	1	30,00
NF		PORTILLON A PLINTHE DM70	N	8,40	2	16,80
NF	ACCESSOIRES	BAC	N	71,00	0	0,00
NF	ACCESSOIRES	BERCEAU	N	50,00	0	0,00
<b>POIDS TOTAL</b>						<b>1204,89</b>

**Note:** Les quantités sont à majorer de 3%. Ce décompte est donné à titre d'information pour le tonnage à mettre en œuvre.

Veuillez vérifier les quantités en fonction de vos stocks disponibles.

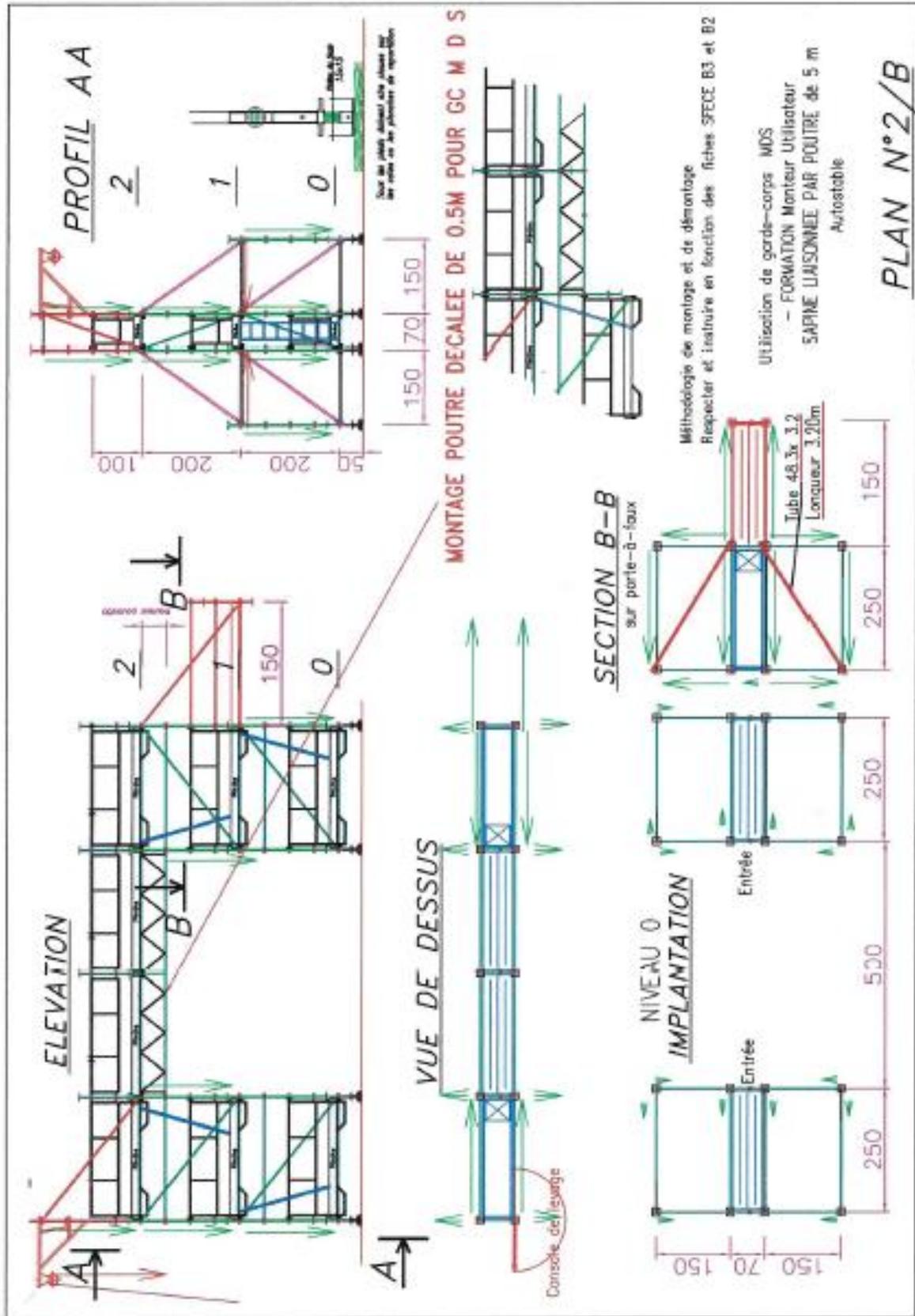
## H-2 Plan N°2 – Sapine liaisonnée par poutre - Autostable

### Plan N°2 – Sapine liaisonnée par poutre - Autostable - Vue 3D



3D STRUCTURE AUTOSTABLE Plan N° 2 ind B

Plan N°2 – Sapine liaisonnée par poutre - Autostable



Plan N°2 – Sapine liaisonnée par poutre – Autostable - Nomenclature

CLIENT/PROJET	MATERIEL DE FORMATION Annexes		
DOSSIER PLAN N° Indice TITRE POIDS TOTAL	plans 2 indice B B Voir plan 1914.44 Multidirectionnel		04/01/2017

REF	LibFam	DESIGNATION PRODUIT	ETAT <small>N=neuf O=occas.</small>	POIDS KG	QUANTITES	POIDS TOTAL KG
NF	ECHAFAUDAGES	PANATRAP ECH ALL/BOIS 60X2.50	N	26,00	4	104,00
NF	PANACIERS	PANACIER MCU , 30X2.50	N	18,68	10	186,80
NF	TUBES	TUB PLATINE GALV48 3X3 2 L3,2	N	13,85	4	55,40
NF	ACCESSOIRES	CLE 40/49	N	0,56	2	1,12
NF	ACCESSOIRES	RAC ORTHO GALVA 40/49	N	1,74	8	13,92
NF	ACCESSOIRES	SOCLE REGL GALV 40/49	N	3,19	16	51,01
NF	ACCESSOIRES	PANCARTE charge et classe (Documents)	N	3,00	2	6,00
NF		GOUPILLE S	N	0,08	60	4,98
NF		MONTANT 2.00 M GALVA	N	9,59	26	249,34
NF		MONTANT 1.00 M GALVA	N	5,32	10	53,20
NF		BASE + NIPPLE BOULONNE	N	3,09	18	55,62
NF		MOISE 1.50M	N	4,63	22	101,86
NF		MOISE 0.70 M	N	2,53	18	45,54
NF		MOISE 1.00 M	N	3,28	0	0,00
NF		MOISE 2.00 M	N	6,00	0	0,00
NF		MOISE 2.50 M	N	7,50	32	240,00
NF		POUTRE DE 5M	N	55,00	2	110,00
NF		DIAG H2XL 7 L=2.09	N	5,50	5	27,50
NF		DIAG H2XL1.5 L=2.2.45	N	6,28	18	113,04
NF		DIAG H2XL1 L=2.19	N	5,64	0	0,00
NF		DIAG H2XL2 L=2.76	N	7,20	0	0,00
NF		DIAG H2XL2.5 L=3.13	N	7,26	13	94,38
NF		EMBOUT 0.27M	N	1,50	0	0,00
NF		Cale madrier 8/22	N	2,00	16	32,00
NF		Crous pour liaison SR et cale bois	N	0,01	20	0,20
NF		PLINTE CRAB ACIER 0.70 M	N	1,04	8	8,32
NF		PLINTE CRAB ACIER 1.5 M	N	2,18	2	4,36
NF		PLINTE CRAB ACIER 2.00 M	N	3,09	0	0,00
NF		PLINTE CRAB ACIER 2.50 M	N	4,40	19	83,60
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 0.7	N	5,95	7	41,65
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 2.50	N	13,60	16	217,60
NF		BAC	N	71,00	1	71,00
NF		BERCEAU	N	50,00	0	0,00
NF		POULIE		4,00	1	4,00
NF		POTENCE		7,00	1	7,00
NF		CORDE DE LEVAGE 20M		35,00	1	35,00

**POIDS TOTAL**

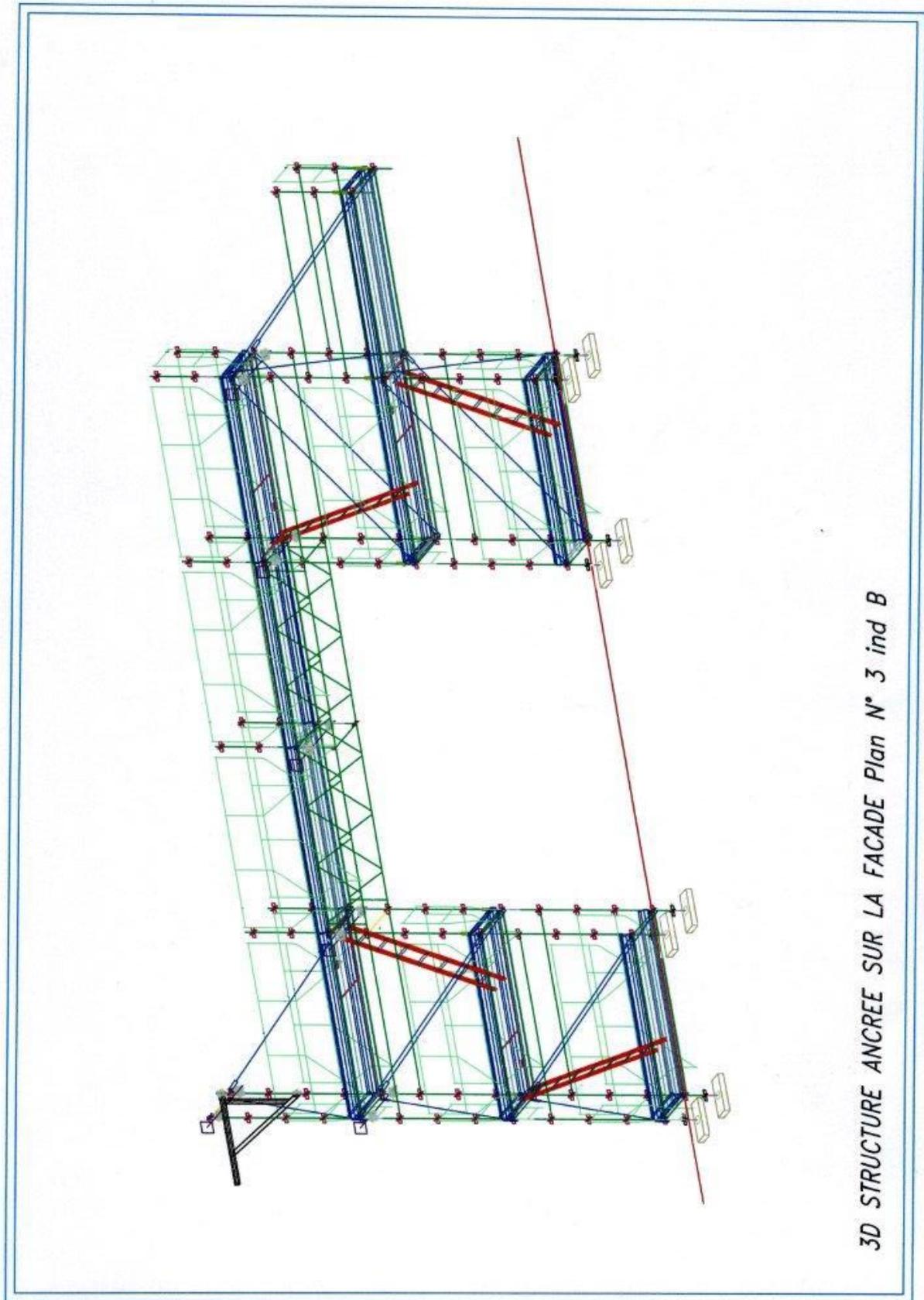
**1914,44**

**Note:** Les quantités sont à majorer de 3% Ce décompte est donné à titre d'information pour le tonnage à mettre en œuvre.

Veuillez vérifier les quantités en fonction de vos stocks disponibles.

### H-3 Plan N°3 – Sapine liaisonnée par poutre

#### Plan N°3 – Sapine liaisonnée par poutre - Vue 3D





Plan N°3 – Sapine liaisonnée par poutre – Nomenclature

CLIENT/PROJET	MATERIEL DE FORMATION Annexes		
DOSSIER PLAN N° Indice TITRE POIDS TOTAL	plans 3 indice B B Voir plan 1 505,88 Multidirectionnel		04/01/2017

REF	LibFam	DESIGNATION PRODUIT	ETAT <small>N=neuf O=occas.</small>	POIDS KG	QUANTITES	POIDS TOTAL KG
NF	ECHAFAUDAGES	PANATRAP ECH ALU/BOIS 60X2.50	N	26,00	4	104,00
NF	PANACIERS	PANACIER MCU 30X2.50	N	18,68	8	149,44
NF	PANACIERS	PANACIER MCU 30X1.50	N	11,60	2	23,20
NF	TUBES	TUB PLATINE GALV48 3X3 2L1.50	N	6,50	6	39,00
NF	ACCESSOIRES	CLE 40/48	N	0,56	2	1,12
NF	ACCESSOIRES	RAC ORTHO GALVA 40/49	N	1,74	12	20,88
NF	ACCESSOIRES	SOCLE REGL GALV 40/49	N	3,19	8	25,50
NF	ACCESSOIRES	PANCARTE charge et classe (Documents)	N	3,00	2	6,00
NF		GOUILLE S	N	0,08	40	3,32
NF		MONTANT 2.00 M GALVA	N	9,59	18	172,62
NF		MONTANT 1.00 M GALVA	N	5,32	10	53,20
NF		BASE + NIPPLE BOULONNE	N	3,09	10	30,90
NF		MOISE 1,50M	N	4,63	6	27,78
NF		MOISE 0.70 M	N	2,53	17	43,01
NF		MOISE 1.00 M	N	3,28	0	0,00
NF		MOISE 2.00 M	N	6,00	0	0,00
NF		MOISE 2.50 M	N	7,50	34	255,00
NF		POUTRE DE 5M	N	55,00	2	110,00
NF		DIAG H2XL7 L=2.09	N	5,50	5	27,50
NF		DIAG H2XL1,5 L=2.2,45	N	6,28	2	12,56
NF		DIAG H2XL1 L=2.19	N	5,64	0	0,00
NF		DIAG H2XL2 L=2.76	N	7,20	0	0,00
NF		DIAG H2XL2,5 L=3.13	N	7,26	12	87,12
NF		EMBOUT 0.27M	N	1,50	0	0,00
NF		Cale madrier 8/22	N	2,00	8	16,00
NF		Crous pour liaison SR et cale bois	N	0,01	20	0,20
NF		PLINTE CRAB ACIER 0.70 M	N	1,04	8	8,32
NF		PLINTE CRAB ACIER 1,5 M	N	2,18	2	4,36
NF		PLINTE CRAB ACIER 2.00 M	N	3,09	0	0,00
NF		PLINTE CRAB ACIER 2.50 M	N	4,40	19	83,60
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 0.7	N	5,95	7	41,65
NF		GARDE CORPS MDS MULTICRAB 2.50	N	13,60	16	217,60
NF		BAC	N	71,00	0	0,00
NF		BERCEAU	N	50,00	0	0,00
NF		POULIE		4,00	1	4,00
NF		POTENCE		7,00	1	7,00
NF		CORDE DE LEVAGE 20M		35,00	1	35,00

**POIDS TOTAL**

**1505,88**

**NOTE:**

Les quantités sont à majorer de 3%. Ce décompte est donné à titre d'information pour le tonnage à mettre en œuvre.

Veuillez vérifier les quantités en fonction de vos stocks disponibles.

## Annexe I : Modèle d'attestation de fin de formation

### Attestation de fin de formation

Art. L. 6353-1 du Code du travail

[Nom, raison sociale et adresse de l'organisme de formation] dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le [numéro de déclaration d'activité] auprès du préfet de xxx, atteste que :

**Monsieur Madame XXX**

a suivi, dans le cadre d'une action de formation professionnelle continue relevant de l'article L.6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences (*à modifier selon les cas*) –, la formation suivante dispensée par [Nom et qualité du formateur] / [nom et qualité des intervenants spécialisés] :

<b>Titre du stage</b> <b>Dénomination du public</b>
--

**Lieu de formation** : xxxxx

**Date et durée** : X jours – du ... au ...

a été évalué(e), à l'issue des épreuves d'évaluation mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et tout au long de la formation, et a acquis les compétences suivantes :

94

Compétences travaillées	Résultats à l'issue de la formation		
	Acquises	En cours d'acquisition	Non acquises
[Liste des compétences spécifiques au public formé]			

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L. 6315-2 du Code du travail)

Fait à xxx, le xxx

[Signature du responsable de l'organisme de formation]

[Cachet de l'organisme de formation]